

# Feuille d'Avis du Valais

ET JOURNAL DE SION - QUOTIDIEN INDÉPENDANT

Sion - Tél. (027) 2 19 05 et 2 31 25  
Compte de chèques post. IIC 5111  
Administration : Avenue du Midi 8  
Rédaction : Pré-Fleuri 11 - Bureau  
réd. pour le Bas-Valais : Martigny,  
av. de la Gare.

Régie des annonces : Publicitas sa  
Sion, av. du Midi 8, tél. (027) 2 44 22  
et ses  
agences en Suisse et à l'étranger

Organe officiel de l'Association  
valais. de football et d'athlétisme

PRIX DE L'ABONNEMENT	
1 an Fr. 34.-	3 mois Fr. 10.-
6 mois Fr. 18.-	Le No Fr. -25
Etranger : Demander les conditions	
TARIF DE LA PUBLICITÉ	
Annonce . . . . .	14 cts le mm.
Réclame . . . . .	50 cts le mm.
Avis mortuaire . . . . .	30 cts le mm.
Emplacement exigé	+ 20 %
Réclame en première et dernière pages	+ 25 %

## Dans l'enfer chinois de la faim



Des milliers de Chinois tentent chaque jour de fuir la famine qui sévit en Chine en se réfugiant à Hong-Kong. Mais comme Hong-Kong est déjà désespérément surpeuplée, on les refoule en série à la frontière. Notre photo montre un jeune Chinois sautant du camion qui devait le ramener à la frontière avec d'autres réfugiés. Mais il a été repris et ramené sans pitié à la frontière du pays de la famine.

Il y a juste une année que des dépeches en provenance de Hong-Kong relaient, en termes dramatiques, la gravité de la situation en Chine communiste menacée par une famine sans précédent. En dépit d'importants achats de blé chez les Occidentaux, notamment au Canada pour plusieurs centaines de millions de dollars, le danger d'une famine générale demeure précis et hallucinant. Et quand on sait que ces Chinois, dont la cuisine est l'une des plus voluptueuses au monde, doivent se contenter pour subsister d'une poignée de riz par jour, voire de bouillies faites avec des racines et des feuilles, on a une petite idée de l'étendue de la faillite du communisme dans ce grand pays lâchement abandonné par les USA en 1949. Il est toujours possible, évidemment, de rendre responsables les mauvaises récoltes dues suivant les régions, à la sécheresse ou aux inondations. Mais si la collectivisation et les « communes populaires » marchaient si bien, sûrement que des aléas naturels de ce genre eussent pu être surmontés et palliés à l'heure actuelle. Sûrement que la population, d'un seul élan, se fût mise au travail — même le ventre vide: aux communistes, rien n'est impossible — pour sauver l'honneur des tyrans Mao Tsé-toung, Chou En-lai et autres Liou Chao-chi.

Or, c'est par milliers, par dizaines de milliers, en jonques ou à pied à travers les montagnes, que les Chinois fuient vers Hong-Kong, la colonie britannique de la baie de Canton, qui est à peu près à la Chine communiste ce que Berlin-Ouest est à l'Allemagne orientale sous contrôle soviétique, un havre d'espérance, une oasis d'abondance, un paradis sur terre. Un certain Pierre Sudreau, qui est ministre de l'Education nationale en France gaulliste, a tenu le propos suivant: « Il n'est pas naturel de vivre en liberté, pour que subsiste la démocratie il faut que les citoyens aient reçu une éducation appropriée. Mais pour les milliers de «fourmis bleues», pour les milliers d'hommes et de femmes portant tous les mêmes vêtements bleus de qualité médiocre imposés par le régime communiste, la démocratie à l'orientale ou à l'occidentale n'est rien, l'éducation «appropriée» en forme de lessivage de cerveau est hideuse, ce

qu'ils veulent c'est la liberté et la liberté de manger à leur faim. Entre 1949 et 1961, nous informe le «Daily Telegraph», près d'un million de réfugiés chinois ont pénétré à Hong-Kong. Un million sur sept cent millions d'habitants que compte la Chine, c'est encore une faible proportion qui ne prouve rien, direz-vous: mais tenons compte de l'immensité du pays et de l'inexistence de voies de communications décentes; au surplus, les frontières avec la colonie britannique sont sévèrement surveillées. Or, Hong-Kong, et depuis longtemps, depuis que Somerset Maugham situa son beau roman «La Passe Dangereuse» qui date de 1928, est surpeuplé. Les problèmes causés par l'incessant afflux de réfugiés sont effrayants. Certains de ceux-ci parlent pour l'Amérique, où ils doivent entrer plus ou moins illégalement — le quota d'immigrants chinois n'étant que de cent trois par année. Et l'Amérique est sur le point d'en déporter cinq mille! Les autorités d'Hong-Kong elles-mêmes en ont déjà refoulé vingt mille en quinze jours. Cette situation misérable montre à quel point il est surfait de parler de monde «libre»: un mon-



## Une poignée de riz par jour

de libre même pas libre d'accueillir ces malheureux, ces pauvres «fourmis bleues» affamées par la satanique dictature communiste?

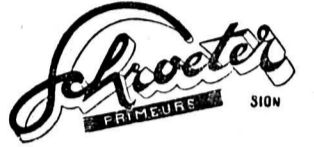
Hong-Kong, on l'a dit, est surpeuplé. Plein à craquer. Ce sont des grands pays qui se prétendent les réformateurs de ce monde qu'on attend la solution. M. Kennedy a eu la futile idée de créer des «corps de paix»: qu'il les envoie donc à Budapest, au Tibet et dans la région de Canton. M. Averell Harriman, de la Banque Rothschild, ambassadeur globe-trotter de l'administration Kennedy, considère que la Chine rouge est plus dangereuse que l'URSS: mais qu'a-t-il prévu pour les «fourmis bleues» qui fuient cette Chine d'enfer? Le «New Daily»,

de Londres, observe justement: «Si nous ne secourons pas ces réfugiés, comment pourrions-nous sérieusement continuer à attaquer le régime de la Chine, et prétendre à la responsabilité morale supérieure de la civilisation chrétienne sur l'athéisme? Et comment lancer des campagnes pour lutter contre la faim au Congo, quant à l'autre bout du monde nous renvoyons des réfugiés face à la famine et vers une mort certaine?» Voilà le problème bien posé. Il y aurait, à longue échéance, la solution de manœuvrer le retour à Pékin de Tchang Kai-shek, mais elle heurterait sans doute ces «belles consciences» que sont le pandit Nehru, Mrs Eleanor Roosevelt et M. Gaitskell...

## Fruits - Légumes

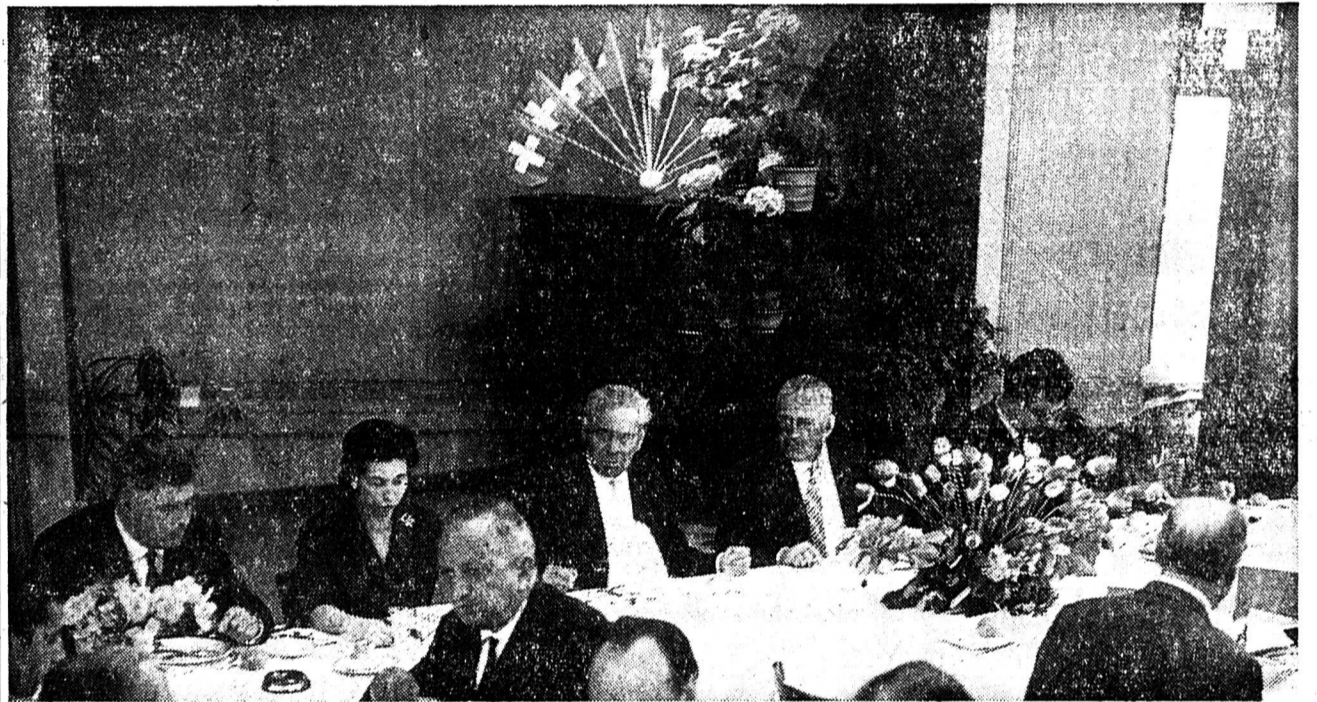
FRAICHEUR  
+ QUALITE

chez le spécialiste



Rue de Conthey Tél. 2 21 64  
Avenue Tourbillon Tél. 2 26 27

## Le 25ème anniversaire de l'U.V.T. est célébré avec faste à Brigue



Le banquet officiel a été servi dans un magnifique décor de fleurs. On reconnaît à la table d'honneur, de g. à dr., M. Kämpfen, prés. de Brigue, Mme Amez-Droz, M. Dellberg, prés. du Grand Conseil, M. Willy Amez-Droz, prés. de l'UVT, M. von Roten, conseiller d'Etat et Mme Charles Dellberg. (Lire notre reportage en page 11). (Photo Schmid)

## LA FAIM DES AUTRES ET NOUS

On peut voir actuellement, à la salle Supersaxo, à Sion, une grande exposition réalisée par l'Ascofam: « La Faim et les Hommes ». Cette exposition, qui a été montée dans le cadre

de la quinzaine « Le Valais vient au secours d'Ayaviri », a pour but d'aider chacun à comprendre ou, plus exactement, à sentir, non seulement le drame de la faim en lui-même, mais la grande douleur de tous ceux que l'ignorance, l'indifférence et l'égoïsme des « bien pourvus » condamnent en quelque sorte à rester enfermés dans leur misère.

Composée de photos saisissantes, de reproductions de tableaux, de poèmes, de citations diverses et de graphiques, complétée par de très beaux objets du Pérou, cette exposition nous oblige à réfléchir: le monde dans lequel nous vivons, que nous avons fait ou laissé se faire, est absurde et profondément injuste.

Elle montre d'autre part que, si la marche des événements est parfois lente, elle est inexorable: toute situation qu'on laisse pourrir aboutit fatalement à une révolte, à une révolution ou à une guerre et ce n'est pas en opprimant les individus qu'on évite celles-ci, mais en faisant à temps les réformes qui s'imposent ou en venant à temps au secours de ceux qui croupissent dans la misère. Le feu qui a allumé la Révolution française a couré pendant des siècles!

Si les leçons de l'histoire étaient mieux comprises, que de malheurs l'humanité s'éviterait! A cet égard, de nombreux textes de cette exposition mériteraient d'être longuement médités. Celui-ci par exemple, que l'on trouve dans la première salle: « Le pauvre moujik prend son mal en patience. Il sait souffrir. Il est résigné et même ne peut concevoir aucune espérance. La misère qui confine la dégradation morale pèse sur lui de tout son poids. Pauvre moujik.

Heureux moujik, car la tempête qui passe au-dessus de l'Europe ne saurait encore l'atteindre ».

Ce texte a été écrit en 1871 par un journaliste français de retour de Russie. Heureux moujik? non! mais pauvre journaliste borné, pauvre Europe aveugle qui n'a pas su voir venir la tempête! car il est impossible d'être réellement résigné à une misère qui confine la dégradation morale, comme celle des moujiks hier, comme celle des Incas aujourd'hui!

Il ne s'agit pas seulement d'une exposition passionnante, mais aussi d'une belle exposition, si paradoxal que cela puisse paraître.

Elle se compose de trois parties:

1. Une partie historique, qui montre que la faim n'est pas pour l'homme un mal nouveau et qu'elle a eu sur son évolution une influence décisive.
2. Le tableau de la faim dans le temps présent, qui nous fait réaliser que si la faim a toujours existé, jamais encore elle n'avait atteint une telle gravité et une telle ampleur.

L'évocation des solutions possibles, qui prouve que ce n'est pas la terre qui est avare, mais le cœur de l'homme.

Cette exposition se termine sur la présentation du projet de développement en faveur d'Ayaviri.

Rt.

(Photo G. Métrailler-Borlat, Sion.)

**Apéritif LUY**  
DISTILLERIE VALAISANNE DIVA SION  
Sec ou à l'eau minérale

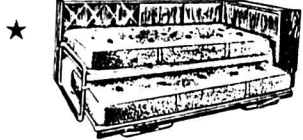
## Pour votre chalet...

il est temps de penser à son ameublement :

### NOS OFFRES SPECIALES!

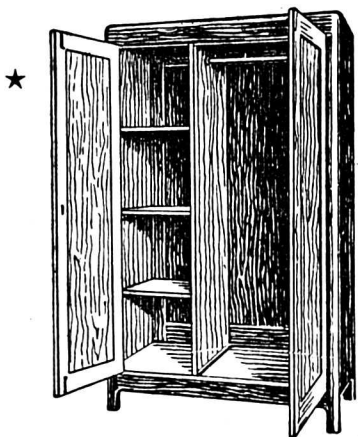
#### ★ DIVANS

avec matelas à ressorts garantis, complets depuis **175.-**



#### LITS SUPERPOSABLES

économie de place et de travail  
le jeu complet à partir de **295.-**



#### ARMOIRES

fort avantageuses en bouleau, sapin, abachi, okoumé, avec ou sans séparations depuis **140.-**

★ TABLES DE CHEVET en bois clair et en couleurs  
en bois teinté  
à partir de **42.-**

★ CHOIX ENORME en sellettes, meubles de hall, armoires à chaussure, tables de radio, etc...

★ CHAISES en bois dur, teinte noyer ou naturelle depuis **17,50**

★ TABLES DE CUISINE formica, pieds tubes chromés avec 1 ou 2 rallonges à partir de **150.-**

★ SUCCES SANS PRECEDENT avec nos tapis bouclés aux teintes chaudes et gaies

★ SCANDINAVIA le bouclé scandinave extra-résistant

★ **Curlan** LE TAPIS à fond caoutchouté et facile à nettoyer



#### NOS PETITS STUDIOS

sympathiques et à la portée de tous.

Fauteuils dans plus de 35 tissus différents ! depuis **38.-**

★ ★ Naturellement à la  
**Maison Prince**

RUE DE CONTHEY A SION

**SAUCISSES MI-PORC**  
100 gr. - la pce 30 ct.  
30 pces 25 ct. - 100 pces 20 ct.  
**SAUCISSON SEC**  
la pce 1.50 - 10 pces 1.30  
Envoi partout contre remb.  
Boucherie  
**O. MUDRY - MARTIGNY**  
Tél. (026) 6 10 73

### PEPINIERES CONSTANTIN - SION

PLANTS DE VIGNES - ARBRES FRUITIERS  
ET D'ORNEMENTS

AGENCE FERGUSON

### Appartements

A louer à Martigny pour juillet 1962 appartements de 3½ - 4½ - 5½ pièces. Situation tranquille et ensoleillée, construction soignée, exécutée avec tout le confort : ascenseur, dévaloir, dans chaque appartement, balcon, prises TV et téléphone, cave, galetas, WC séparé.

S'adresser au Bureau P.L. Rouiller et P. Saudan, architectes à Martigny.

Tél. (026) 6 13 31.

Merveilleux  
et splendide  
le nouveau  
120 litres

## SIBIR

va vous permettre d'avoir chez vous pour le prix de

**Fr. 395.-**

un frigo de grande classe muni de perfectionnements sensationnels. Avec sa consommation de courant réduite de 60 %, sa grande puissance, son freezer de 12 litres, sa présentation impeccable, c'est la perfection à votre portée ! Sibir est de fabrication suisse

Il est totalement garanti 5 ans

HATEZ-VOUS  
D'ALLER LE VOIR !



### Meubles d'occasion

Grand choix de meubles tous genres. Lits neufs et d'occasion, couvertures, draps, tapis, oreillers, duvets, etc.

Michel SAUTHIER, meubles,  
rue des Tanneries 1, SION.  
Tél. 2 25 26.

### PRETS

sur voitures et camions

- Remboursements mensuels
- Mensualités payées par l'assurance en cas de maladie ou d'accidents
- Mensualités supprimées en cas de décès
- Casco avec franchise compris dans les mensualités

**Société de Crédit S.A.**

Rue de la Dixence - SION  
Tél. (027) 2 35 03



Belle salade pommée la pièce **-.50**

Rhubarbe le kg. **-.50**

Pommes de terre Nouvelles le kg. **-.95**

à la

# Source

### Camionnette

Tempo-Matador, pont 265 x 170 en bon état, moteur VW, à vendre au comptant Fr. 2.400.-.

M. Trisconi,  
Tél. 4 12 80,  
MONTHEY.

A vendre cause double emploi

**2 CV  
de luxe**

modèle belge.  
18.000 km.

Tél. (026) 6 03 79  
(heures des repas)

### Appartements

à louer dans bâtiment neuf à Evionnaz, de 1 et 2 pièces, tout confort.

Ecrire sous chiffre P 90720 S à Publicitas Sion.

A vendre au bord du lac, à St-Gingolph (Suisse)

## magnifique BUNGALOW

construction neuve, 3 chambres + living-room, salle de bains, cuisine. Splendide vue. Garage pour voiture et bateau sous l'appartement. Accès direct au lac.

S'adresser par écrit au bureau du Journal sous chiffre 999.

### Laboratoire Dentaire A. Miville

anc. Techn.-Dentiste du Dr. Zimmermann

Réparations de dentiers

Sion, Place du Midi, Les Rochers - Tél. 2 37 39  
Reçoit jusqu'à 19 h. Envois par poste

# Epho

Insecticide  
à base de parathion

Pour lutter contre la plupart des insectes nuisibles en arboriculture, en horticulture et dans la vigne.

**Siegfried S.A., Zofingue**

### l'imprimerie gessler s.a. - sion

livre rapidement tous genres d'imprimés



faire-part de mariage, de naissance, de décès, têtes de lettres, factures, enveloppes, bulletins de versement, étiquettes de vin, prospectus, formulaires, affiches, livrets de fête, etc.

ateliers ultra-modernes — bureaux : avenue du midi 8

# Dimanche, Sion visera le titre et Martigny le maintien en LNB

## LIGUE NATIONALE B

Berne - Porrentruy  
Bodio - Martigny  
Brühl - U.G.S.  
Sion - Bellinzona  
Thoune - Aarau  
Vevey - Winterthur  
Yverdon - Chiasso

Cette ultime journée du championnat suisse de Ligue Nationale B sera absolument passionnante à plus d'un titre.

Tout d'abord Sion et Chiasso, qui disputeront leur dernier match dans cette catégorie de jeu puisqu'ils sont d'ores et déjà promus en Ligue Nationale A, se battront chacun de leur côté pour l'obtention du titre si convoité de champion suisse. Alors que les Tessinois se rendront à Yverdon pour y affronter une équipe d'ores et déjà condamnée, les Sédunois, après la superbe victoire obtenue à Chiasso, accueilleront au Parc des Sports une autre formation tessinoise, celle de la capitale, Bellinzona. Comme il semble très probable qu'une victoire tessinoise sanctionnera les débats à Yverdon, il faut absolument que le FC Sion batte les finalistes de la Coupe Suisse dimanche après-midi pour avoir la possibilité de disputer un match d'appui devant désigner le champion suisse de Ligue Nationale B 1961-1962. Pour parvenir à ce triomphe qui conclurait à merveille une saison extraordinaire, les Sédunois pourront compter sur l'appui d'un nombreux public qui ne manquera pas de venir encourager son équipe dans ce sprint final particulièrement émouvant. Souhaitons qu'un nouveau succès vienne récompenser joueurs, entraîneur et comité au terme d'une saison conduite de façon magistrale.

Mises à part ces deux rencontres décisives et les matches Brühl - U.G.S., Thoune - Aarau et Vevey - Winterthur qui ne présentent plus guère d'intérêt, les regards des sportifs se porteront à Bodio d'une part et à Berne d'autre part. C'est là en effet qu'on connaîtra l'équipe destinée à accompagner Yverdon en première ligue.

La situation est en effet la suivante: Berne et Bodio totalisent 20 points, alors que Martigny n'en compte que 19. Les Bernois recevront Porrentruy, un Porrentruy qui a singulièrement lâché pied en fin de saison en dépit de son maigre et dernier succès peu convaincant acquis aux dépens d'Yverdon. C'est dire que Berne partira assez nettement favori dans ce match, à moins que la grande et traditionnelle rivalité Jura - Ville Fédérale donne des ailes aux Ajuolots, ce dont personnellement nous doutons.

C'est par conséquent à Bodio où se rendra Martigny que nous connaissons vraisemblablement la seconde équipe reléguée. Un match nul, est-il besoin de le dire, serait insuffisant pour permettre aux Octoduriens de se tirer d'affaire. Il leur faudra donc gagner, gagner à tout prix... et ce ne sera pas facile! Mais les hommes de Renko sont conscients du danger qui les guette et nous l'ont d'ailleurs prouvé depuis plusieurs dimanches. Alors, nous leur ferons une nouvelle fois confiance. Ils le méritent amplement. D'ailleurs, n'ont-ils pas acquis il y a deux ans leur promotion en Ligue Nationale B en gagnant à Bodio précisément? Puisse ce souvenir avoir l'effet d'un stimulant pour nos Bas-Valaisiens!

## PREMIERE LIGUE

Boujean 34 I - Sierre I  
Le Locle Sports I - Raron I  
Malley I - Longeau I  
Monthey I - Cantonal I  
Versoix I - Etoile Carouge I  
Xamax I - Forward Morges I

Samedi, dès 17 h. 15, Monthey recevra chez lui le leader Cantonal.

Cette rencontre, sans grande importance peut-être, n'en sera pas moins des plus intéressantes car les Neuchâtelois possèdent une équipe qui, cette année aurait fait son chemin en Ligue Nationale B. Le match promet donc d'être animé et de qualité.

Les deux autres équipes valaisannes, Sierre et Rarogne, effectueront de difficiles déplacements. Le premier s'en ira affronter Boujean 34, menacé directement par la relégation. Les Sierrois feront bien par conséquent de se tenir sur leurs gardes, alors que les chances de Rarogne, au Locle, semblent à première vue bien minces.

Par ailleurs on suivra avec intérêt la lutte qui livreront contre la relégation Malley contre Longeau d'une part et Versoix d'autre part contre Etoile Carouge. Seul le match Xamax-Forward ne présente que très peu d'intérêt à première vue.

## TROISIEME LIGUE Terrain FC Fully

Premier match éliminatoire pour la relégation :  
Vétroz I - Montana I  
Premier match éliminatoire pour le titre et la promotion :  
Orsières I - Lens I

Ces deux premiers matches qui se disputeront à Fully fourniront de très précieuses indications sur la valeur des équipes en présence. Dans sa lutte contre la relégation, à première vue, Vétroz partira favori, mais Montana, nous en sommes persuadé, vendra chèrement sa peau car il a manifesté depuis quelques dimanches un net retour en forme.

En revanche, la lutte qui opposera Orsières à Lens promet d'être passionnante. Ces deux équipes pratiquent un excellent jeu d'ensemble et nous sommes bien perplexes pour désigner un favori. L'équipe des Bagnoud et autre Duc saura-t-elle appliquer la tactique qui convient face aux Joris et autres Rausis. On le saura dimanche.

## QUATRIEME LIGUE

Savièse II - Evolène I  
Ayent I - Savièse I  
Vex I - Ayent II

Ici, la rencontre Ayent - Savièse fera figure de véritable finale car les deux équipes sont théoriquement à égalité. Etant donné ce caractère particulier qu'aura cette partie, il a été décidé qu'en cas de match nul à la fin du temps réglementaire, les deux formations disputeraient une prolongation de 2 x 15 minutes.

## JUNIORS A - INTERREGIONAUX Pour le titre de champion :

Cantonal - Sion  
Fribourg - Etoile Carouge  
Xamax - Servette  
Le Locle Sports - UGS  
Pour la relégation :  
Gurmels FR - Chailly  
Yverdon Sports - Lausanne Sports  
Central FR - Monthey

Les juniors A interrégionaux du F.C. Sion ont accompli une très brillante saison. A l'instar de leurs aînés de l'équipe-fanon, ils disputeront dimanche leur dernier match de championnat à Neuchâtel contre Cantonal. C'est là-bas que le titre se jouera car après les trois premiers matches et avant le dernier du tour final, Cantonal est en tête avec 6 points et précède Sion, qui compte 5 points. C'est dire qu'une victoire sédunoise donnerait le titre aux jeunes protégés de Vittorio Barberis et Pierre Putallaz. Aurons-nous dimanche Sion I champion suisse de Ligue Nationale B et Sion juniors A interrégionaux champion romand? C'est fort possible et ce serait tout simplement magnifique!

## JUNIORS A - 2me DEGRE

Lens II - Raron I  
Varen I - Lens I  
Bramois I - Savièse I  
Savièse II - St-Léonard I

incident se produisait. L'ailier gauche gallois Cliff Jones donna un coup de poing à l'arrière mexicain Delmuro (86e minute) et la partie fut suspendue quelques instants, la police ayant dû intervenir pour éviter que le public pénètre sur le terrain. L'arbitre italien Diego de Leo, qui dirigeait la rencontre, expulsa Jones et Jasso, ce dernier ayant voulu venger son camarade.

Les deux équipes s'étaient présentées dans les formations suivantes : Pays de Galles : Hollins ; Hopkins, John Charles, Williams ; Lucas, England ; Vernon, Allchurch, Crowe, Week, Jones.

Mexique : Gomez ; Delmuro, Sepulveda, Villegas ; Cardenas, Najera ; Delaguila, Reyes, Hernandez, Jasso et Diaz.

# Victoire mexicaine Match houleux et la police intervient

Le Mexique, avant son départ pour le Chili, où il prendra part au tour final de la Coupe du monde, a battu, à Mexico, l'équipe du Pays de Galles par 2-1 (mi-temps 1-0).

Les Mexicains se sont montrés supérieurs à leurs adversaires mais n'ont pu triompher plus nettement en raison de la grande partie réalisée par la défense galloise. Les deux buts mexicains ont été réalisés par l'intérieur gauche Jasso aux 25e et 56e minutes. A partir de ce second but, l'équipe mexicaine ralentit l'allure qu'elle avait imprimée à la rencontre. Les Gallois en profitèrent pour mener de dangereuses attaques et, sur l'une d'elles, son demi-centre John Charles, qui poussait ses attaques, parvint à réduire le score à la 82e minute. Le jeu devint alors plus dur et un

## JUNIORS B

Leytron I - St-Gingolph I  
Terrain FC Fully - Finale :  
Sion I - Monthey I

## JUNIORS C

Sion I - Saillon I  
Vionnaz I - Muraz I

## CHAMPIONNAT CANTONAL Vétérans

Visp - Sion  
Monthey - Chippis

## CHAMPIONNAT CORPORATIF Etat - Olympia 1-2

L'équipe d'Olympia a causé une certaine surprise en prenant hier le meilleur sur la formation de l'Etat après une partie très disputée. Les Italiens obtenaient de la sorte leur première victoire dans ce championnat corporatif.

## CLASSEMENT

PTT I	3 3 0 0	11-2 6
Air Boys	4 3 0 1	11-4 6
Tech-nic	3 2 0 1	11-4 4
Audace	3 2 0 1	4-3 4
S. I.	2 1 0 1	3-8 2
Etat	3 1 0 2	3-4 2
CFE	3 1 0 2	2-5 2
Olympia	3 1 0 2	4-10 2
PTT II	2 0 1 1	1-2 1
Prolait	4 0 1 3	3-11 1

# Nouvelle échappée solitaire au Giro (Carrara)

Le coureur français Joseph Carrara a réalisé un exploit inattendu en remportant détaché la 5me étape du Tour d'Italie, Pérouse-Rieti, au terme d'une échappée solitaire de 216 km. La performance réalisée par Carrara est d'autant plus remarquable que l'échappée qu'il lança au 42me km n'avait pour d'autre but que de lui permettre d'abord de changer de vélo - il avait des ennuis avec son dérailleur - et ensuite de gagner un sprint volant à Spolète. Elle ne fait, par contre, que confirmer les grandes qualités de ce coureur issu d'une famille qui compte un autre champion, un skieur, son cousin Benoit Carrara, champion de France de fond. L'étape débuta calmement. Les coureurs adoptèrent dès les premiers kilomètres une allure chère aux cyclotouristes. Le parcours comportait plus de 250 km et c'était la première grande étape de montagne - il n'y

avait pas lieu, dans ces conditions, de se fatiguer avant le col du Terminillo. On enregistra ainsi l'épisode saillant de la journée. Il avait encore un avantage de l'44" sur ses poursuivants parmi lesquels se retrouvaient les meilleurs du classement général à l'exception toutefois de Baldini, van Looy, Cestari et Conterno.

Voici le classement de la 5me étape, Pérouse-Rieti (258 km) :

1. Joseph Carrara (Fr), 8 h. 41' 01" (moyenne 29 km 711) ; 2. P. van Est (Hol), 6 h. 42' 45" ; 3. Brugnam (It) ; 4. Taccone (It) ; 5. Desmet (Be) ; 6. Anglade (Fr) ; 7. Hoevenaers (Be) ; 8. Battistini (It) ; 9. Sabbadin (It) ; 10. Zilverberg (Hol) ; 11. Massignan (It) ; 12. Balmanion (It) ; 13. Trape (It) ; 14. Nencini (It) ;  
Puis : 34. Rolf Graf (S), même temps que van Est ; 36. Ruedg (S),

8 h. 43 29 ; 42. Gimmi (S), 8 h. 44 40 ; 43. Moresi (S), m. t. ; 125. Lutz (S), 9 h. 19 20.

## CLASSEMENT GENERAL

1. Suarez (Esp), 31 h. 15' 49" ; 2. Battistini (It), à 33" ; 3. Pambianco (It), à 37" et Moser (It) ; 5. Meo (It), à 1' 26" ; 6. Desmet (Be), à 1' 33" ; 7. Brugnam (It), à 2 01 ; 8. Carrara (Fr), à 2 04 ; 9. Perez Frances, Massignan, van Est (Ho), à 2 10 ; 12. Anglade (Fr), à 2 15 ; 13. Deflippi (It), Gaul (Lux), Carlesi (It), à 3 11 ; 16. Zilverberg (Hol), à 3 19 ; 17. Baldini (It), à 3 28 ; 18. Ronchini (It), Trape (It), Cribiori (It), à 3 48 ; 21. De Rosso (It), à 4 53 ; 22. Conterno (It), à 5 16 ; 23. Hoevenaers (Be), à 6 35 ; 24. Nencini (It), à 6 43 ; 25. Taccone (It), à 6 44. Puis : 27. Graf (S), 31 h. 23 18 ; 36. Moresi (S), 31 h. 26 36 ; 61. Gimmi (S), 31 h. 43 29 ; 67. Ruedg (S), 31 h. 49 23 ; 121. Lutz (S), 32 h. 32 11.

# Luisier au «Dauphiné Libéré»

Deux coureurs suisses ont finalement été engagés par les organisateurs du criterium du « Dauphiné libéré » (28 mai - 3 juin) : Jean Luisier et Rolf Maurer.

## UN FAIT PAR JOUR

# Van Looy est-il fatigué ?

Certains « mordus » du cyclisme le croyaient : Van Looy semble fatigué. Quelques-uns attendaient avec impatience et même parfois un brin de cynisme la chute du champion du monde. Ce n'est pas encore pour aujourd'hui, certes, mais le grand Rik donne des signes évidents de lassitude en ce début de Giro où il fait montre d'une discrétion qui ne lui est pas habituelle, bien au contraire!

Pour qui connaît ce champion à panache, il doit être bien malheureux de ne plus pouvoir s'élever en solitaire comme il le faisait encore il y a à peine trois semaines. Mais l'inverse nous aurait surpris, car on n'effectue pas impunément des saisons cyclistes qui vont du 1er janvier au 31 décembre inclus. Le Belge peut encore nous infliger un démenti, car le Tour d'Italie ne fait que commencer. Nous en serions le premier heureux car la « présence » véritable de ce coureur extraordinaire manque terriblement au Giro où il ne joue pour l'instant qu'un triste rôle de figurant. Hier encore, il s'est fait lâcher à la régulière par un peloton pourtant singulièrement apathique jusqu'à la fin. Cela signifie-t-il que Van Looy est sur le déclin. Non, assurément pas. Il a tout simplement besoin d'un peu de repos... et ce n'est pas au Giro qu'il le trouvera.

J.-Y. D.

# Rappan s'est blessé

## (NOTRE SERVICE SPECIAL AU CHILI)

● Le Brésil est le grand favori du public chilien, suivi de l'URSS et... du Chili.

Sur les 9.927 personnes qui ont répondu jusqu'à présent au questionnaire proposé par un grand café de Santiago, 4.157 se sont prononcées pour le « doublé » des actuels champions du monde, l'URSS a recueilli 1934 voix et le Chili 1064. Viennent ensuite l'Italie (575 voix), l'Allemagne (455), l'Espagne (450), la Yougoslavie (340), l'Angleterre (265), l'Uruguay (242), l'Argentine (299) et la Hongrie (102).

Des quatre équipes présumées faibles, la Suisse occupe la meilleure place avec 49 suffrages, tandis que la Bulgarie en a recueilli 39, le Mexique 13 et la Colombie 12. On remarque dans ce classement, le modeste rang accordé par les Chiliens aux « grands » du football sud-américain, l'Uruguay et l'Argentine, qui ne prennent respectivement que les 9me et 10me places. En ce qui concerne la Tchécoslovaquie, elle n'a pas été cotée.

● Un sondage d'opinion effectué par le « Sport » de Zurich auprès de ses lecteurs, pour connaître l'équipe suisse idéale au Chili, a donné le résultat suivant :

Elsener 592 voix ; Schneiter 468 ; Tachella, 275 (Schneiter a recueilli 405 voix ce poste) ; Grobéty 844 ; Meier 720 ; Weber 343 (Tachella avec 477) ; Antenen 852 ; Eschmann 592 ; Wuehrich 684 ; Pottier 571 ; Allemann 759. Il y a eu 1.149 propositions d'équipe, Eschmann et Schneiter (chacun 1.138), Allemann (1.136), Pottier (1.099) et Grobéty (1092), ont été les plus souvent nommés.

● Karl Rappan, le coach de l'équipe suisse, s'est blessé à l'entraînement de ses joueurs. Victime d'un faux mouvement, il se trouve immobilisé par une déchirure musculaire à la jambe gauche. Les soins dil-

gents du masseur suisse Haari, qui lui a ordonné un repos absolu de 24 heures, permettent d'espérer un prompt rétablissement. Une mésaventure identique était survenue il y a quelques semaines à Sepp Herberger, l'entraîneur de l'équipe d'Allemagne.

● Au cours d'une réunion tenue à Santiago, le comité d'organisation a décidé qu'à partir des quarts de finale, les rencontres commenceront à 14 h. 30 (19 h. 30 heure suisse). Il reste maintenant à étudier le problème du type de ballon qui sera utilisé pour les matches : plusieurs délégations, dont l'allemande, l'anglaise, la suisse et la hongroise, ont fait des réserves sur le « ballon chilien » qu'elles considèrent comme étant trop léger.

## La Belgique battue

■ Matches internationaux : à Leipzig, Allemagne de l'Est-Danemark ; 4-1 (mi-temps 2-1) ; à Varsovie, Pologne-Belgique 2-0.

## Reprise d'activité chez nos nageurs

Le Club sédunois de natation s'est d'ores et déjà préoccupé de la prochaine saison sportive. Nos nageurs vont donc reprendre incessamment la compétition tandis qu'un plan de travail est maintenant établi.

Voici les jours et les heures d'entraînement :

Débutants : mardi et jeudi, dès 17 h. Nageurs moyens : mardi et jeudi, de 17 h. 45 à 18 h.

Nageurs de compétition : mardi, jeudi et vendredi, de 18 h. 30 à 19 h. 30.

Water-polo : mardi, jeudi et vendredi également.

Souhaitons au CN Sion pour la saison qui débute une fructueuse et saine activité.



Boîte de 48 g environ 32 tasses  
Boîte de 100 g environ 66 tasses  
Boîte de 250 g environ 166 tasses  
Avec chèques-images NPCK

## Mon Nescafé...

Oui, il me faut mon NESCAFÉ. C'est ce petit extra qui me remet de bonne humeur quand je suis submergé de travail. D'ailleurs chacun le sent dans mon entourage, que je surprends parfois à chuchoter: «Il lui faut son NESCAFÉ».

# NESCAFÉ

D'abord la qualité, le service et la sûreté

Les tondeuses motorisées  
**Jacobsen** sont silencieuses.  
Leur coupe est plus belle, meilleure.

Représentation générale

**OTTO RICHEL SA WETTINGEN-BADEN** Vente par les Quincailliers autorisés



## Forces Motrices de Mattmark S.A. Saas-Grund/VS

Emprunt 3 3/4 % 1962 de fr. 40 000 000 nom.

Prix d'émission: 98,40 % plus 0,60 % moitié du timbre fédéral sur titres

Durée: au maximum 15 ans

Délai de souscription: du 24 au 30 mai 1962, à midi

Chaque actionnaire s'est engagé par contrat à prendre une fraction de l'énergie correspondant à sa participation au capital-actions, ainsi qu'à payer, dans la même proportion, une quote-part des charges annuelles, qui comprennent les intérêts des obligations

Selon décision de son Conseil d'administration du 14 mai 1962, la société des Forces Motrices de Mattmark S.A., Saas-Grund, émet un

### emprunt 3 3/4 % de fr. 40 000 000

destiné au financement partiel de la construction de ses installations hydro-électriques dans la vallée de Saas (Canton du Valais).

Les conditions principales de cet emprunt sont les suivantes:

Titres au porteur: valeur nominale de fr. 1 000

Coupons annuels: 30 juin; le premier coupon viendra à échéance le 30 juin 1963

Durée: 15 ans, soit jusqu'au 30 juin 1977

Remboursement anticipé facultatif pour la société en tout ou partie au bout de 10 ans, soit, la première fois, le 30 juin 1972

Prix d'émission: 98,40 % plus 0,60 % moitié du timbre fédéral sur les obligations = 99 %

Délai de libération: du 30 juin au 10 juillet 1962, avec décompte d'intérêt à 3 3/4 % au 30 juin 1962

Cotation: aux Bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne et Lausanne

De cet emprunt, la Société se réserve un montant de fr. 2 000 000.

Un consortium de banques, sous la direction du Crédit Suisse, a pris ferme le solde de fr. 38 000 000 et l'offre en souscription publique

du 24 au 30 mai 1962, à midi

Toutes les succursales en Suisse des banques soussignées accepteront sans frais les souscriptions et mettront des prospectus d'émission et des bulletins de souscription à la disposition des intéressés.

Crédit Suisse

Société de Banque Suisse

Union de Banques Suisses

Banque Populaire Suisse

Banque Leu & Cie S.A.

Société Privée de Banque et de Gérance

Hentsch & Cie

Lombard, Odier & Cie

Banque Cantonale de Berne

Banque Cantonale Lucernoise

Banque Cantonale du Valais

## Avis de vente aux enchères

Les biens de feu Vincent et Philomène Favre-Rudaz et de Jean-Barthélemy Rudaz à Vex, exposeront en vente aux enchères publiques qui se tiendront au Café Cerutti à Vex, le samedi 26 mai 1962 dès 15 heures:

- un mayen au Renduet sur Vex, de 5.924 m<sup>2</sup> avec chalet, eau sur le mayen, route à proximité, conviendrait pour construction de chalets.
- des droits de fond à l'alpage d'Allèves,
- des droits d'eau, et
- certains immeubles sis sur Vex, dépendant des successions susmentionnées.

Les prix et conditions seront donnés à l'ouverture des enchères.

Sion, le 22 mai 1962

Pour les vendeurs:  
Louis Dallèves,  
notaire, Sion.

## Nouveaux cours



PHOTO  
CAMPING  
NATATION  
TENNIS  
EQUITATION  
VOILE  
DANSES  
MODERNES

Préparez  
vos  
vacances!

ECOLE-CLUB MIGROS VALAIS  
Tél. (026) 6 00 31 ou 6 15 37

## Maison de commerce de Martigny

engagerait

## CHAUFFEUR

ayant permis pour  
poids lourd. Place  
à l'année, bien  
rétribuée, ainsi  
qu'un

## APPRENTI VENDEUR

S'adresser par  
écrit sous chiffre  
P 72-3 S à Pu-  
blicitas Sion.

Histoire de la Coupe du Monde de football

**La logique l'emporte : la meilleure équipe, le Brésil triomphe dans le VIème championnat du monde (I)**

Le 6me championnat du monde - qui devait se dérouler en Suède - réunit enfin l'équipe nationale de l'Argentine (absente depuis 1934) est revenue et se qualifie à grands dépens du Chili et de la Bolivie, tandis que l'URSS fait son entrée dans la compétition. Elle accédera à la phase finale en battant la Pologne, mais après un match d'appui, et la Finlande.

Cinquante trois pays (chiffre record) s'engageront donc. Trois d'entre eux déclarèrent forfait (Vénézuéla, Turquie et Chypre) avant le début de la phase éliminatoire et trois autres en cours d'épreuve (Egypte, Syrie, Soudan) car ils ne voulaient pas rencontrer Israël.

Comme précédemment, une compétition préliminaire servit à désigner les quatorze pays appelés à jouer la phase finale avec l'Allemagne (tenant) et la Suède (organisatrice), qualifiés d'office.

Parmi les éliminés de marque de cette première phase de l'épreuve se trouvent l'Uruguay (victime du Paraguay), la Suisse et l'Espagne (battues par l'Ecosse) et l'Italie (évincée par l'Irlande du Nord). D'autre part, le Pays de Galles (après avoir été battu par la Tchécoslovaquie) fut repêché par tirage au sort, pour disputer un barrage contre Israël, dont les adversaires avaient déclaré forfait, et que la FIFA ne voulait pas qualifier sans qu'il eut joué une seule rencontre. Les Gallois ayant remporté les deux manches de ce barrage, les quatre nations britanniques furent ainsi - pour la première fois - toutes qualifiées pour la phase finale du championnat.

**LA SUISSE DEBUTE BIEN**

Pour la Suisse, tout avait fort bien commencé avec un match nul aux Kubaala, Di Stefano, Suarez et Gento devant 110.000 Madridiens. Ce jour-là (10 mars 1957) Eugène Parlier fit une éblouissante partie dans les buts helvétiques. Deux nouveaux (Morf et Schneider) réussissaient un début prometteur au sein de l'équipe nationale dont Seppe Hügi se montrait à nouveau l'attaquant le plus efficace, marquant 2 buts à Ramallets.

Voilà la composition de l'équipe suisse : Parlier; Kernen, Koch, Morf, Frosio, Schneider; Antenen, Ballaman, Hügi, Meier, Riva.

Lorsque le 12 mai de la même année, l'équipe écossaise se présenta à Bâle, devant 48.000 spectateurs, auréolée de sa récente victoire de Glasgow sur l'Espagne (4-2), la Suisse paraissait merveilleusement bien placée pour prendre une sérieuse option sur sa qualification. Espérance renforcée par un départ tonitruant des footballeurs à croix blanche qui durant toute la première demi-heure de jeu affichaient une totale supériorité. Le but que marqua le «Milanais» Roger Vonlanthen, à la 13me minute, couronna un mouvement offensif auquel participèrent cinq joueurs suisses (Koch, Ballaman, Antenen, Meier, Vonlanthen). Mais au lieu d'accentuer leur avantage, les Suisses concédèrent l'égalisation à la 33me minute sur un corner que transforma de la tête le petit Mudie. Contre le cours du jeu, les Ecossais marquèrent un deuxième but (72me) à nouveau sur corner que se chargea, cette fois,

Collins, de dévier, également de la tête, dans la cage de Parlier. L'équipe helvétique s'inclinait ainsi 2-1, faute d'avoir su exploiter son incontestable supériorité de la première mi-temps. Pour ce match, les sélectionneurs Kleholz et Spagnoli (Karl Rappan se bornait alors à s'occuper du FC. Servette) avaient appelé Grobety à la place de Morf et Vonlanthen à celle de Seppe Hügi.

**MAIS L'ECOSSE SE QUALIFIE**

En novembre de la même année, l'Ecosse assura sa qualification en obtenant une seconde heureuse victoire sur la Suisse par 3-2. Venus à Glasgow presque en victimes exilées - Roger Vonlanthen fut contraint de déclarer forfait à l'ultime minute - les représentants helvétiques opposèrent une remarquable résistance à leurs adversaires. Partant d'une défense très groupée, les offensives suisses se développèrent de façon subtile. Seul un manque de puissance et de résolution au moment décisif empêcha une égalisation méritée. Aux buts de Robertson, Mudie et Scott, les visiteurs répondirent par ceux de Riva et Vonlanthen. Voici la composition de l'équipe suisse : Parlier; Kernen, Morf; Grobety, Koch, Schneider; Chiesa, Ballaman, Meier, Vonlanthen, Riva.

Match de liquidation, celui de Lausanne, quinze jours plus tard, contre l'Espagne, fut une déception pour le public romand. La méforme des quatre attaquants Antenen, Meier, Ballaman et Riva enleva toute force vive à l'équipe suisse, battue 4-1 par l'Espagne. Le tandem Di Stefano-Kubala fut la grande attraction de la rencontre, les deux hommes marquant chacun deux buts. Ballaman sauva l'honneur en seconde mi-temps alors que le score était déjà de 3-0 en faveur des Ibériques. Voici le onze helvétique : Parlier; Koch, Kernen; Grobety, Vonlanthen, Leuenberger; Rey, Antenen, Meier, Ballaman, Riva.

**LA LOGIQUE RESPECTEE**

La formule de l'épreuve ressembla à 1954. Les huitièmes de finale (quatre groupes de quatre) furent disputés selon le système championnat, mais cette fois-ci, ce qui était logique, chaque équipe affrontait ses trois rivales. En cas d'égalité de points on avait recouru à un match d'appui, sauf s'il s'agissait d'égalité pour la première place où le goal-average déterminait l'ordre hiérarchique. A partir des quarts de finale, on appliquait l'élimination directe. L'ordre des matches n'était plus tiré au sort, mais établi automatiquement, le premier des groupes impairs rencontrant le second des groupes pairs et réciproquement. En demi-finale, les vainqueurs des quarts pairs, d'un côté, des quarts impairs, de l'autre, étaient adversaires. Enfin, le tirage au sort pour la composition des groupes des huitièmes de finale fut dirigé pour que dans chacun d'entre eux figurât une nation de l'Europe de l'Ouest, de l'Amérique, de l'Europe de l'Est et de Grande-Bretagne.

Cette sixième coupe du monde, qui allait se dérouler en Suède du 8 au 29 juin, et dans quatre centres principaux, Malmö, Norrköping, Stockholm et Göteborg, se

présentait comme un gigantesque duel Europe, Amérique du Sud dont il était impossible de prévoir l'issue. En effet, il n'y avait pas de super favori tel le Brésil en 1950, la Hongrie en 1954 - lesquels, d'ailleurs, ne gagnèrent pas - mais une demi-douzaine de prétendants sérieux. Parmi ceux-ci figuraient le Brésil, l'Angleterre, l'URSS, qui avaient eu la malchance de se trouver dans le même groupe, incontestablement le plus fort des quatre avec celui formé par l'Allemagne, l'Argentine, la Tchécoslovaquie et la Hongrie.

**FACILE SUCCES ALLEMAND**

Dans le groupe I (Malmö) figuraient donc l'Allemagne, l'Argentine la Tchécoslovaquie et l'Irlande du Nord. Les Allemands, qualifiés d'office comme détenteurs du titre, jouèrent leur premier match contre l'Argentine, en alignant quatre des vainqueurs de 1954 : Eckel, Rahn, Fritz Walter et Schafer. Opérant avec la même résolution que quatre années plus tôt, soutenus par une importante chorale de supporters, et faisant preuve d'une condition physique bien supérieure, les Allemands n'eurent guère de difficultés à déchirer la «dentelle» argentine. Bien que les Sud-Américains aient ouvert le score dès la 3me minute par Corbatta, ils l'emportèrent nettement par deux buts de Rahn et un de Seeler.

Pendant ce temps, les Tchécoslovaques affrontaient l'Irlande du Nord, adversaire considéré comme le plus faible. Or les Tchèques bien qu'ayant dominé, subirent une défaite inattendue (0-1), la tenace et rude défense irlandaise, et surtout le gardien Gregg ayant su préserver l'avantage d'un but réalisé par l'intérieur droit Cush, à la 20me minute. Trois jours plus tard, la Tchécoslovaquie manqua encore une belle occasion de l'emporter devant l'Allemagne. Menant par 2-0 à la mi-temps, elle se fit remonter dans la seconde partie du match par l'Allemagne qui, bénéficia, il est vrai, d'un but douteux, le gardien Dolejs ayant été chargé et catapulté dans son but par Schafer alors qu'il effectuait une intervention aérienne. L'Argentine se réhabilitait devant l'Irlande du Nord, son succès (3-1) prenant une certaine valeur du fait que les Britanniques avaient battu les Tchèques. Les Irlandais toujours aussi dynamiques, allaient, d'ailleurs, faire trembler l'Allemagne. Grâce à leur ailière gauche, Mac Parland, ils menèrent deux fois au score et ce n'est qu'à douze minutes de la fin que l'avant-centre Uwe Seeler parvint à battre un Gregg, toujours aussi sensationnel, et à arracher l'égalisation à 2-2.

Argentine-Tchécoslovaquie paraissait devoir fournir l'occasion aux Sud-Américains d'obtenir leur qualification aux quarts de finale, aux côtés de l'Allemagne qui totalisait quatre points (1 victoire, deux nuls). Las, les Argentins, dont la technique ne pouvait compenser l'absence de condition physique, subirent une véritable déroute devant les footballeurs de Prague qui marquèrent six buts (Zikan et Hovorka, deux chacun, Dvorak et Feurels, un) et auraient pu en marquer deux ou trois de plus. Les Argentins ne parvinrent à sauver l'honneur que sur pénalty, tiré par Corbatta, sanctionnant une irrégularité du demi-centre Popluhar sur l'intérieur Avio. Ainsi, l'Argentine, dernière du groupe, disparaissait sans gloire, tandis que Tchécoslovaquie et Irlande du Nord, comptant chacune trois points, devaient jouer un



Le Français Raymond Kopa fut le grand organisateur de sa ligne d'attaque qui se révéla la plus efficace du tournoi.

match d'appui pour désigner le second qualifié derrière l'Allemagne.

Ce match, disputé le 17 juin, à Malmö, allait confirmer le précédent, c'est à dire la victoire de l'Irlande sur la Tchécoslovaquie, après 120 minutes de jeu. Les Britanniques, privés de leur gardien Gregg blessé, eurent encore la malchance de voir son remplaçant Uprichard se tortiller le genou en dégageant. Malgré cet handicap, les Irlandais, survoltés, réussirent à l'emporter au terme d'une bataille d'une rare intensité, émaillée de nombreux chocs, et qui amena l'expulsion du demi tchèque Bubernik, au cours de la prolongation. Les Tchèques, méconnaissables par rapport à leur exhibition devant l'Argentine, avaient pourtant ouvert le score par Zikan (15me) mais Mac Parland, le redoutable buteur irlandais, annihila cet avantage, juste avant le repos, et à la 100me minute, signa le but de la victoire.

Dans le groupe 2 (Norrköping), où le Paraguay figurait l'inconnu, la Yougoslavie était généralement donnée comme favori, devant l'Ecosse et la France.

**LA FRANCE SURPREND EN BIEN**

Cette dernière, dont la saison internationale avait été plutôt médiocre, débuta victorieusement contre les Sud-Américains.

Les Français firent preuve d'une technique individuelle et d'une maîtrise de manœuvre bien supérieure à celles de leurs adversaires. Néanmoins jusqu'à la 50me minute, les Paraguayens tirèrent tête, menant un moment 1-0 et 3-2. Mais lorsque l'attaque française eut trouvé son rythme, les Paraguayens furent submergés. Wisniewski, Fontaine, Kopa, Piantoni, Vincent (qui allaient constituer le quintette le plus efficace du championnat et Fontaine se révéla avec 13 buts comme le meilleur butteur), donnèrent à la France une ample victoire (7-3). Devant les Ecossais, énergiques et opiniâtres, la Yougoslavie, pourtant très brillante en première mi-temps, ne sut pas profiter de sa supériorité en raison d'un manque de punch. Et elle dut, ainsi, pour son match d'ouverture, se contenter d'un nul (1-1).

Trois jours plus tard, à Westeras, la tradition était respectée. Une fois de plus - comme en 1950, dans la phase préliminaire, comme en 1954, en Suisse - la Yougoslavie battait la France (3-2), après que celle-ci aurait mérité largement le match nul. Elle avait, en effet, dominé territorialement, ouvert le score par Fontaine (4me minute) s'était fait rejoindre par Petakovic (16me), puis dépassé par Veselinovic (62me). Mais ayant malmené sa rivale en seconde mi-temps, elle égalisa par Fontaine (85me) de façon apparemment définitive. Malheureusement deux minutes plus tard, une erreur des défenseurs permit à Veselinovic de battre un Remetter, nerveux et peu sûr. Le gardien français allait céder son poste à Abbes pour la suite de la compétition.

Le Paraguay, surpris devant la France, allait s'améliorer. Tout d'abord il battit l'Ecosse 3-2, son jeu à l'emporte-pièce, sa vivacité d'exécution primant le football plus méthodique des Britanniques. Ensuite, il tint en échec la Yougoslavie (3-3), en partie, il est vrai, par la faute du gardien Beara, très mal inspiré. Ces deux bonnes performances n'empêchèrent pas, cependant, le Paraguay (3 points) d'être écarté des quarts de finale avec l'Ecosse (1 p.).

Les Britanniques, malgré une âpre résistance, devaient s'incliner devant la France par 2-1, le 15 juin, à Oerobro. Par leur mobilité leurs changements de rythme, les Français contrôlèrent presque constamment le match. Mais ils eurent le tort, après avoir mené au repos par 2-0, de ralentir quelque peu l'allure et les Ecossais (qui avaient manqué un pénalty en première mi-temps par Hewitt) purent réduire le score par l'intérieur gauche Baird à la 68me minute. France et Yougoslavie terminèrent donc à égalité de points (4) leurs matches de huitièmes de finale, mais la première place revint à la France en raison de son meilleur goal-average (11 buts à 7 contre 7 à 6).

(à suivre)

**Prévisions du Sport-Toto, concours No 38**

Ce concours No 38 comporte 13 questions sur les matches du Championnat du monde de football 1962 au Chili. Ces matches s'échelonnent du 30 mai au 7 juin, de sorte que le contrôle du concours ne pourra se faire que le vendredi 8 juin 1962.  
30 MAI 1962 :

1. CHILI - SUISSE  
Match d'ouverture, où les Chiliens donneront de la vapeur...  
31 MAI 1962 :
2. URSS - Yougoslavie  
L'équipe de l'URSS est en général favorite.
3. ALLEMAGNE - ITALIE  
Une sévère bataille où les Transalpins peuvent être désarçonnés.
4. ESPAGNE - TCHECOSLOVAQUIE  
Bien qu'ayant les faveurs de la cote, l'Espagne doit veiller au grain.
5. HONGRIE - ANGLETERRE  
Un choc équilibré, où la forme du jour décidera.  
2 JUIN 1962 :
6. CHILI - ITALIE  
Pas de favori, car les deux équipes auront peut-être besoin de points.
7. BRÉSIL - TCHECOSLOVAQUIE  
Le champion du monde (Brésil) a une réputation à défendre.
8. ARGENTINE - ANGLETERRE  
L'Angleterre n'est pas à sous-estimer.  
3 JUIN 1962 :
9. SUISSE - ALLEMAGNE  
Un résultat nul est possible, car notre équipe se lancera à fond.  
6 JUIN 1962 :
10. CHILI - ALLEMAGNE  
Une fois encore, le Chili est capable de tout.
11. BRÉSIL - ESPAGNE  
Les Brésiliens, plus durs, franchiront probablement la « haie espagnole ».
12. ARGENTINE - HONGRIE  
La Hongrie fera les frais de l'explication.  
7 JUIN 1962 :
13. SUISSE - ITALIE  
Le passé le prouve : tout est possible dans cette rencontre.

1.	x x x	2 1 2 1 2 1	x x 2 1 1 2 1 1 x	x x 1 1 x x 2 2 1 1 x x
2.	1 1 1	1 1 x 1 1 1	1 x 1 1 x 1 x 1 1 1 1 1 1	1 x 1 x 1 x 1 1 1 1 1 1 1 1
3.	1 2 1	1 x 1 2 1 1	1 x 1 2 1 1 2 1 1	2 1 1 2 1 x 1 1 x 1 1 1
4.	1 1 x	1 1 x 1 1 x	1 1 1 1 x 1 1 1 1	1 x 1 1 1 x 1 1 1 1 1 1
5.	2 2 1	2 2 x 2 2 1	2 1 2 2 1 2 1 1 2	2 1 2 x 2 2 1 x 1 2 2
6.	x x x	x 2 x 1 x x	x 2 1 2 1 2 x 1	x x x x x x x x x x x x
7.	1 1 1	1 1 1 1 1 1	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
8.	1 1 x	1 1 2 1 1 x	1 x 1 2 1 1 x 1 1 1 1	1 x 1 2 1 2 1 x 1 1 1 1 1
9.	2 2 x	2 2 x 2 2 1	2 1 x 2 2 1 x 1 2	2 2 2 x x 1 1 x 1 2 1
10.	2 2 1	2 2 x 1 2 1	1 2 x 2 2 2 x 1	1 2 1 x 1 2 x 1 1 2 1 1
11.	1 1 1	1 1 x x 1 1	1 x 1 1 2 1 1 1 1 1 1	1 1 x 1 2 1 1 1 1 1 1 1 1
12.	1 1 x	1 1 x 1 1 x	1 x 1 2 1 1 1 1 1	1 x 1 1 x 1 1 x 1 1 1 1
13.	x 2 1	2 1 2 1 2 1	x x 2 1 2 1 x x	x x x x x x 2 2 2 1 1

**Excellente prestation du Tennis-Club de Viège**

En déplacement à Vevey pour le deuxième tour du championnat suisse inter-club de série C, les représentants haut-valaisans ont obtenu une magnifique victoire d'équipe. Grâce à leur supériorité en simples, les visiteurs réussirent à prendre l'avantage sur les gens de la Riviera vaudoise pour le garder jusqu'à la fin des 7 parties réglementaires.

Même avec une équipe de jeunes, puisqu'on fit appel à deux juniors, le T. C. Viège s'imposa avec 4 matches à 3 et 10 sets à 6 tout en se qualifiant en même temps pour le prochain tour. Celui-ci aura lieu dans 15 jours mais pour le moment l'adversaire des Viégeois n'est pas encore connu. MM.

**Camp d'athlétisme pour juniors et pupilles**

Comme chaque année l'association valaisanne d'athlétisme organise un camp de perfectionnement pour juniors et pupilles avancés d'une durée de 5 jours.

Le but de ce cours est de donner aux jeunes une formation de base dans l'athlétisme qui leur profitera plus tard et les encouragera à pratiquer l'athlétisme au sein de la Société fédérale de gymnastique. Le lieu de ce cours sera communiqué plus tard.

Les dates retenues sont les suivantes 27-28-29-30 juin et le 1er juillet 1962. Le nombre des participants est illimité pour les juniors; pour les pupilles, uniquement les éléments montrant quelques aptitudes pour l'athlétisme.

Les inscriptions sont à adresser à Guex Jean-Marie, rue de la Dranse, Martigny-Ville pour le 1er juin au

**Prochain meeting du Centre athlétique région est à Vevey**

Le Centre athlétique de la région de l'est a eu le grand plaisir d'organiser le premier meeting de l'année et vous invite, athlètes valaisans, à participer au premier meeting en soirée, le jeudi 24 mai 1962, dès 19 h., au stade de Copet, à Vevey.

Les disciplines à accomplir sont les suivantes :

Cat. seniors (21 ans et plus) : 100 m., 400 m., 800 m., 1 500 m., hauteur, longueur, boulet, disque.

Cat. juniors (19 et 20 ans) : 100 m., 400 m., 800 m., 1 500 m., hauteur, longueur boulet 6 1/4 kg, disque 2 kg.

Cat. cadets (17 et 18 ans) : 100 m., 300 m., 600 m., longueur, boulet 5 kg., disque 1,5 kg.

Cat. minimes (15 et 16 ans) : 100 m., 500 m., longueur, boulet 5 kg., disque 1,5 kg.

Cette manifestation, qui débutera le 19 h., se terminera vers 20 h. 30.

**Meeting pour sauteurs valaisans à Sierre**

Samedi après-midi, s'est déroulé, à Sierre, le meeting pour sauteurs de athlètes valaisans. Malheureusement, le temps pluvieux n'a pas permis d'atteindre des performances maxima.

Nous espérons que les responsables des tablées dans nos sections feront le nécessaire pour nous envoyer le plus de jeunes athlètes possibles à ce cours.

Afin de faciliter le travail des organisateurs, prière de respecter strictement le délai d'inscription: 1er juin 1962.

Souhaitons à nos jeunes athlètes valaisans le beau temps et un bon travail qui leur apportera beaucoup de satisfactions dans les compétitions futures. A. P.

Voici les résultats enregistrés lors de cette rencontre très bien organisée par Jean-Louis Vioget.

Actifs, saut longueur : 1. René Zryd, 6,51 ; 2. Michel Pellet, 6,16 ; 3. Gilbert Vogel, 6 ; 4. Jean-Claude Dayen, 5,75 ; 5. Ernest Clémento, 5,66 ; 6. Jean-Louis Borella, 5,45.

Juniors, saut longueur : 1. Jean-Michel Nanchen, 5,64 ; 2. Werner Zryd, 5,52 ; 3. Claude Franc, 5,10 ; 4. Jacques Pellet, 4,96.

Actifs, saut hauteur : 1. Jean-Louis Borella, 1,77 ; 2. René Zryd, 1,72 ; 3. Michel Pellet, 1,62 ; 4. Jean-Claude Dayen, 1,57.

Juniors, saut hauteur : 1. Werner Zryd, 1,67 ; 2. Georges Ozendaz, 1,52 ; 3. Claude Franc, 1,52 ; 4. Jacques Pellet, 1,47 ; 5. Jean-Michel Nanchen, 1,42.

Samedi prochain, nos athlètes pourront se rencontrer à Sion, à l'ancien Stand, où les jets du boulet, disque et javelot seront au programme. Les concours débuteront à 16 h.

# Le Garage du Rhône MARIO GAGLIARDI

## Agence officielle FIAT à Sion

à le grand plaisir de vous inviter à son Exposition qui a lieu les  
**25, 26 et 27 mai 1962**

dans ses locaux situés à l'avenue Tourbillon 35.

Véhicules à disposition pour les essais.

Entrée libre et sans aucun engagement !

Mario GAGLIARDI, Garage du Rhône

Sion, tél. 2 38 48

Garage Raoul Lugon, Ardon

Garage Marcel Nicollier, Fully

# Exposition FIAT À SION

Le soussigné informe son honorable clientèle qu'il

**cessera** l'exploitation de la

**Laiterie-Epicerie du Grand-Pont**  
à Sion, dès le 30 mai courant.

Il la remercie de la confiance témoignée durant 39 ans.

**F. MARQUIS**

Grand-Pont

Sion

## ATTENTION !

Prix réduits pour articles d'Epicerie et Fromages.

Une bonne occasion pour vos réserves et provisions pour les Mayens.

Cidre de  
pommes  
SPÉCIAL *d'Oberaach*  
fermenté, particulièrement doux; le régal  
des connaisseurs.

Cyrille Bonvin, Sion - Tél. 2 16 48

ou directement à

**OBSTVERWERTUNG OBERAACH**

Tél. (071) 6 92 33

Livraison franco domicile

Commerce de la Place de Sion, cherche

## apprenti de bureau

ayant fréquenté une école secondaire, si possible bilingue. Ambiance de travail agréable, entrée de suite ou à convenir.

Faire offres manuscrites sous chiffre P 8251 S à Publicitas Sion.



Henneiz-Lithinée S. A.

A remettre, tout de suite

**APPARTEMENT**

3 pièces et demie, moderne, à Sion. Prix Fr. 210.—, Rue de Loèche 28, 1er étage,

M. Taboada, Route Aloys Fouquex 131, Lausanne,

On demande pour entrée de suite ou date à convenir

**une vendeuse**

pour commerce de Papeterie, Journaux et tabacs.

Bon salaire, nourrie et logée. Vie de

S'adresser : Géo Barras, Papeterie de la Poste, Crans s/Sierre, famille.

Tél. (027) 5 22 25.

# LAVELLA

LA MACHINE A LAYER AUTOMATIQUE SUISSE DE QUALITE  
**POUR LE MENAGE,  
LE LOCATIF, LE SALON-LAVOIR, etc.**



**Programme complet :**

Dégrossissage (à froid); excellent lavage garanti à la température voulue, ébullantage (très important), 5 RINÇAGES (bouillant, chaud, tiède, et 2 fois froid). Programme spécial extra-doux pour ménager la laine et le linge fin.

**Quelques données techniques :**

Cuve, tambour, boiler et tous les appareils touchant à l'eau en acier inox-auchrome-nickel (et non seulement inox). Boiler et pompe de vidange électriques incorporés. Tambour tournant dans les deux sens. Polissage spécial du tambour pour éviter toute usure du linge. Meilleur essorage à 600 tours-minute. Appareil antiparasitaire approuvé par l'ASE. Dispositifs de sécurité. Chauffage électrique 7,5 kw. Raccordement sur différentes tensions ou pressions d'eau.

« LAVELLA » la machine examinée et recommandée par l'Institut ménager suisse de Zurich et par l'ASE.

Sur demande et sans engagement nous vous envoyons une offre avec documentation.

## Locaux d'exposition et de démonstration

Agence générale pour Vaud, Valais, Fribourg et Neuchâtel :

**LAUSANNE, rue de Bourg 25** Téléphone (021) 22 68 07

Agence pour Genève et canton :

**GENEVE, rue du Grand-Pré 25, Tél. (022) 33 27 39**

GETAZ, ROMANG, ECOFFEY S. A.

LAVELLA se pose sans socle ni fixation au sol

tout en assurant une marche silencieuse et sans vibrations

**F. GEHRIG & Cie**  
BALLWIL/LU

## Les Evouettes

XXXIle Festival des Musiques du Bas-Valais

Samedi 26 mai

dès 20 heures : CORTEGE

## CONCERTS

Etoile du Léman, Bouveret  
GERONDINE, Harmonie, Sierre  
(Direction : J. Daetwyler)

**GRAND BAL**

Dimanche 27 mai  
dès 12 h. 15 :

## CORTEGE

## Concert

de 21 corps de musique  
Production d'un groupe folklorique

**GRAND BAL**

# MEMENTO

## RADIO-TV

JEUDI 24 MAI 1962  
SOTTENS

7.00 Bonjour matinal; 7.15 Informations; 7.30 Ici Autoradio Svizzera; 11.00 Emission d'ensemble; 12.00 Divertissement musical; 12.10 Le quart d'heure du sportif; 12.30 C'est ma tournée; 12.45 Informations; 12.55 Davy Crockett; 13.05 Disc-O-Matic; 13.40 Du film à l'Opéra; 16.00 Entre 4 et 6...; 18.00 Information médicale; 18.15 Le Micro dans la vie; 18.50 Le Tour d'Italie; 19.00 Ce jour en Suisse; 19.15 Informations; 19.25 LeMiroir du monde; 19.50 Echec et Mat; 20.20 Discoparade; 21.00 Festival à Salzbouurg; 21.30 Le concert du jeudi; 22.30 Informations; 22.35 Dîner de la presse étrangère à Berne; 23.00 Araignée du soir; 23.15 Fin.

### Second programme

19.00 Emission d'ensemble: Jeudi soir; 20.00 Vingt quatre heures de la vie du monde; 20.12 En Vitrine; 20.20 Davy Crockett; 20.30 Disc-O-Matic; 21.05 Dadio-Jeunesse; 21.30 Les lumières de la ville; 22.00 Les jeux du jazz; 22.30 Fin.

### BEROMUNSTER

6.15 Informations; 6.20 Rythmes pour commencer la journée - 7.00 Informations; 7.30 Ici Autoradio Svizzera; 10.20 Emission radioscopale; 11.00 Emission d'ensemble; 12.00 Le Chor Virli Rumantsch; 12.30 Informations; 12.40 Extraits d'opéras de Puccini; 13.10 Violon; 13.30 Danses slaves de Dvorak; 14.00 Pour madame; 16.00 Musique baroque; 17.30 Pour les jeunes; 18.00 MUSIQUE VALAISANNE; 19.00 Actualités; 19.30 Informations; 20.00 Musique anglaise; 20.20 Pièce; 21.50 Trois; 22.15 Informations; 22.30 Presse étrangère; 23.15 Fin.

### TELEVISION

17.30 L'Heure des enfants; 20.00 Téléjournal; 20.15 Lettres d'Amour; 21.45 En s'ouvrant André Paratte: La spéologie; 22.15 Débat sur la votation fédérale des 26 et 27 mai; 22.35 Dernières informations; 22.35 Fin.

### SIERRE

Basket-ball. - Entraînement lundi et mardi, à 19 h. 45. à la place des Ecoles Minimes tous les samedis, à 14 h.

Club athlétique, Sierre (section athlétisme). - Lundi et jeudi, à 20 h., entraîneur: Hans Allmendiger.

Tambours siérois. - Répétition tous les jeudis, à 20 h., au local, sous-sol du café National Cours pour jeunes tambours de 19 h à 20 h. Se présenter au local ou s'a dresser chez M. Martial Barbaz, Muraz. Hermitage ouvert jusqu'à 2 h tous les soirs.

La Locanda. - Tous les soirs: quinte; J. Polizzi Brothers - Fermeture à 2 h.

Pharmacie de service: Pharmacie BURGENER, tél. 5 11 29.

### CHALAIS

SFG. - Les répétitions sont fixées pour

les pupillettes: lundi; actifs: mercredi; pupilles: jeudi.

## SION

CINEMAS: Ariquin (tél. 2 32 42). - Voir annonce. Lux (tél. 2 15 45). - Voir annonce. Capitole: (tél. 2 20 45). - Voir annonce.

Club séduis de boxe. - Entraînements mardi et vendredi, à 20 h.

Centre de culture physique athlétique (place du Midi). - Entraînements: lundi, de 19 h à 21 h; mercredi, de 18 h à 21 h; vendredi, de 18 h à 19 h.

Juniors A. - Mercredi et vendredi, à 19 h 30.

C.A.S. - Course du 31 mai 1962 au 3 juin 1962 - Diechterhorn - Dammastock (Trifhütte).

Inscription: Tél. (027) 2 28 80 Willy Kraft, Sion.

Union valaisanne des arts et métiers. - Jeudi 31 et (Ascension) à 9 h. 15 à l'hôtel Château-Bellevue, à Sierre.

Carrefour des Arts - Exposition Arthur Hurni.

Musée de Valère. - Archéologie et histoire.

Pariisse protestante de Sion - Samedi 26 mai et dimanche 27, grande vente organisée en faveur de la construction du nouveau temple.

Pharmacie de service: Pharmacie ZIMMERMANN - tél. 2 10 36.

Médecins de garde: Dr Burgener - tél. 2 26 66 - Dr Dufour, tél. 2 46 36.

### MARTIGNY

Etoile (tél. 6 11 54). - Voir annonce. Corso (tél. 6 12 22). - Voir annonce.

Pétanque. - Entraînements tous les dimanches, de 9 h à 12 h.

Petite Galerie. - Exposition permanente ouverte l'après-midi avenue du Simplon.

Médecins de service: Dimanche 10 juin Dr Itten. - Dimanche 17 juin: Dr Brocard.

Pharmacie de service: Pharmacie LAUBER - tél. 6 10 05.

### ST-MAURICE

Le contrôle de la vaccination contre la variole effectuée le 18 mai aura lieu à l'Hôtel de Ville, salle électorale, le vendredi 25 mai 1962, à 14 heures.

### MARTIGNY

Tir fédéral en campagne. Dimanche 27 mai, journée réservée en l'honneur des tireurs suisses.

C'est en effet samedi et dimanche prochains qu'est organisée en notre stand, le tir fédéral en campagne, à 300 et 50 m., pour les communes de Martigny, Bovernier, Fully, Charraz, Sallion et Saxon. Le stand sera ouvert samedi de 13.30 à 17.00 h. et dimanche de 7.30 à 11.30.

La devise étant « La participation prime le rang », tous les tireurs sont invités à participer à ce tir qui est entièrement gratuit.

A tous rendez-vous au stand de Martigny.

# Les routes européennes dans les alpes suisses

Un fort courant de circulation se produit entre deux zones de haute productivité et de fortes concentrations de population: le nord-ouest européen et l'Italie, ces deux zones étant économiquement complémentaires dans de nombreux domaines. Or, les voies de communications les plus directes entre ces régions passent par la Suisse, à travers les Alpes. Mais la haute altitude des cols alpestres ne permet pas de les maintenir ouvertes pendant l'hiver et le repart des Alpes oppose au trafic routier, sur leur versant sud notamment, une barrière difficile à franchir. Même pour notre trafic interne, cette barrière constitue un sérieux obstacle.

Cette situation a fait récemment l'objet d'un exposé aussi clair que bien documenté de la part de M. Ruckli, directeur de l'Office fédéral des routes et des digues, qui rappela que le trafic motorisé dans la région alpestre était caractérisé jusqu'ici par une participation de 5% au maximum des transports lourds. Les pointes journalières de trafic y sont moins accentuées qu'en plaine. L'élément touristique domine largement. Des enquêtes ont permis d'établir que la zone d'alimentation du Gothard s'étend beaucoup plus loin vers l'Est et l'Ouest qu'on ne l'imagine. La capacité de nos passages alpestres ne suffit plus, pendant les mois d'été, à satisfaire aux besoins du trafic.

En plus du flot touristique sans cesse croissant, l'intégration économique de l'Europe sera de nature à favoriser dans une large mesure le mouvement d'affaires et le trafic-marchandises à travers les cols alpestres. De par sa régularité, cette circulation pose de nouvelles exigences concernant l'état de ses routes. En outre, la situation défavorable du trafic au Tessin exige

une amélioration fondamentale des routes nord-sud.

Après la construction de l'autoroute de la vallée du Rhône et la modernisation de la route du col proprement dite, la route du Simplon, en tant que voie de transit, répondra pendant de longues années aux nécessités du trafic. Il est également permis de penser que celle du Grand-St-Bernard rendra aussi, dans ce domaine, quelques services...

Le réseau des routes nationales a été complété par la route du St-Bernardin, dont la construction a commencé et qui sera ouverte toute l'année. Cette route comporte en son point culminant, à 1.600 m. d'altitude, un tunnel d'une longueur de 6,6 km. Du côté nord, la route nationale d'accès Sargans-Coire est en voie d'achèvement. Avec la construction du tunnel du St-Bernardin, dont l'ouverture à l'exploitation est prévue pour 1966, sera créée la première liaison routière permanente entre le nord-est suisse et le Tessin.

Se basant sur l'exemple du Gothard, M. Ruckli a montré les multiples aspects d'une telle réalisation. Une fois achevée, la route de la rive gauche du lac des Quatre Cantons se présentera sous la forme d'une autoroute de 1ère classe, avec deux pistes séparées. Une attention particulière sera vouée aux qualités esthétiques de cette route. Il va de soi que l'historique prairie du Rütli ne devra être touchée en aucune manière par ces travaux.

A la suite d'une motion adoptée par les Chambres fédérales, un groupe d'études se livre actuellement à une enquête approfondie sur le problème du Gothard dans son ensemble. Plusieurs variantes sont en discussion pour le tunnel. Il s'agit aussi de tirer au clair la question du comportement physique et psychique des usagers de la route lors de la traversée d'un tunnel d'une longueur aussi considérable.

Sur ce point, plusieurs phénomènes sont à considérer: fatigue, indispositions, claustrophobie, étourdissements, sans compter les cas d'épilepsie. Les psychiatres admettent que pour des tunnels dont la longueur ne dépasse pas 16 km., ces phénomènes ne revêtent pas une importance déterminante. Les expériences faites avec les tunnels du Mont-Blanc et du Grand-

St-Bernard permettront d'apprécier à sa juste valeur le problème posé à ce sujet par le tunnel du St-Gothard.

Il ne faut pas oublier qu'une grande partie de transit à travers les Alpes revêt un caractère nettement touristique, et que la durée du parcours n'est pas le seul élément entrant ici en ligne de compte, la beauté du paysage jouant dans ce cas un rôle de premier plan. Il serait donc faux de ne vouloir considérer le problème du tunnel du Gothard que sous l'angle d'une liaison à la fois courte et permanente.

On espère que le groupe d'étude pourra livrer ses conclusions aux autorités politiques pour la fin de l'année afin que les travaux puissent commencer encore durant la première moitié de cette décennie.



**FÊTES DE VEVEY**  
1962

26 mai - 3 juin

**FOIRE AUX VINS VAUDOIS**

tous les jours aux Galeries du Rivage

Semaine des spécialités culinaires

26-27 mai: Sauts en parachute - Défilé de mode et d'élegance automobile - Concert de gala de la Knabenmusik de Zurich - Grand prix international de Karting - 31 mai (Ascension): Concert souvenir de la Fête des Vignerons 1955 (150 chanteurs) avec l'Ensemble romand d'instruments de cuivre - 2-3 juin: 2 grands cortèges «Vigne et Vin» - Fête de nuit - Feu d'artifice - Confetti - Braderie - Bals dans la rue.

Trains spéciaux

Se renseigner dans les gares

## La Baloise-Accidents, Compagnie générale d'assurances

Les comptes pour l'exercice 1961 accusent un bénéfice de Fr. 779.954.- (en 1960 Fr. 626.056.-). Le conseil d'Administration propose à l'Assemblée générale, prévue pour le 30 mai 1962, de fixer un dividende inchangé aux actionnaires à 8% du capital versé, ce qui absorbe un montant de Fr. 500.000.- ainsi que d'attribuer Fr. 120.000.- au fonds de réserve et Fr. 107.000.- à la réserve spéciale.

## La Baloise, Compagnie d'assurances sur la vie

Les comptes pour l'exercice 1961 accusent un bénéfice de Fr. 26.282.648.- (en 1960 Fr. 23.986.483.-). De ce montant, 25 millions ont été d'avance attribués aux réserves de bénéfices des assurés, ce qui représente plus de 95% du bénéfice net réalisé. Le conseil d'administration a proposé d'accorder, avec le reste, un dividende de 6% sur le capital social entièrement versé dès le 1er janvier 1961, ce qui nécessite un montant de Fr. 600.000.-, et d'attribuer Fr. 500.000.- au fonds de réserve.



# Rip Kirby

Copyright by COSMOPRESS, Genève.

# dix petits nègres

AGATHA CHRISTIE

— Je n'y vois aucun inconvénient, déclara Blore.

Le médecin murmura:

— Le meilleur parti à prendre, c'est de monter dans nos chambres, encore qu'aucun d'entre nous ne puisse dormir.

Ils allèrent vers la porte et Blore observa:

— Je voudrais bien savoir où se trouve à présent ce revolver?

Tous quatre montèrent l'escalier.

Le scène suivante rappelait un vaudeville.

Chaque personnage se tenait debout devant sa porte, la main placée sur la poignée. Alors, comme répondant à un signal, chacun pénétra dans sa chambre et referma sa porte. On entendit ensuite des bruits de verrous et de serrure et des déplacements de meubles.

Quatre humains, frappés de panique, venaient de se barricader pour la nuit.

Philip Lombard poussa un soupir de soulagement, lorsqu'il eut poussé une chaise sous la poignée de sa porte.

Ensuite, il se rendit à sa table de toilette.

— Tu as beau faire le malin, mon petit, toutes ces histoires commencent à te troubler la cervelle.

Et il arbora de nouveau son sourire de loup. Rapidement, il se déshabilla, posa sa montre-bracelet sur sa table de chevet, puis ouvrit le tiroir.

Suffoqué, il regarda le revolver qui s'y trouvait maintenant.

Véra Claythorne reposait dans son lit.

La bougie continuait de brûler à son chevet.

Elle n'avait pas le courage de l'éteindre. L'obscurité lui faisait peur...

Elle ne cessait de se répéter: Je suis tranquille jusqu'à demain matin. Rien n'est arrivé la nuit dernière. Rien ne se produira cette nuit. Rien! J'ai fermé ma porte à clé et tiré le verrou. Personne ne peut pénétrer chez moi!

Ensuite, elle songea:

« Evidemment, je puis rester... enfermée dans ma chambre! La question de nourriture est secondaire. Il me sera possible d'attendre ici jusqu'à ce qu'on vienne à notre secours. Même si je dois demeurer prisonnière dans ma chambre un jour ou deux... »

Rester enfermée dans sa chambre! Parfait. Mais la chose était-elle donc réalisable? Aurait-elle le courage de demeurer seule des heures entières sans personne à qui parler, sans rien à faire qu'à ressasser ses pensées... Ses souvenirs se reportèrent vers la Cornouailles... Hugo et Cyril... cet affreux gosse qui ne cessait de l'importuner...

— Miss Claythorne, pourquoi m'em-

pêchez-vous de nager jusqu'à ce rocher? Je sais que j'en suis capable... Etait-ce bien elle qui avait répondu: — Bien sûr, vous en êtes capable, Cyril. Je le sais!

— Alors, vous me le permettez, miss Claythorne?

— Vous comprenez, Cyril, votre maman s'inquiète tant à votre sujet! Mais, écoutez-moi: demain, vous pourrez nager jusqu'au rocher. Je parlerai avec votre maman sur la plage afin de détourner son attention. Lorsqu'elle vous cherchera, vous serez debout sur le rocher, à lui faire des signes. Ce sera pour elle une bonne surprise.

— Ah! vous êtes gentille, miss Claythorne. Ce sera tout plein amusant!

Elle avait promis. Demain! Hugo devait passer la journée à Newquay. A son retour, tout serait terminé...

Oui. Mais, supposez que les choses prennent une tournure différente? Supposez que tout allât à l'encontre de ses désirs? Et que Cyril fût sauvé à temps? Alors, l'enfant dirait: « C'est miss Claythorne qui m'a permis d'aller au rocher! » Et après? Il fallait bien courir quelques risques. Si le pire se produisait, elle affronterait la situation de pied ferme.

« Comment pouvez-vous dire un pareil mensonge, Cyril? Mais, voyons, je ne vous l'ai jamais permis! » On ne mettrait pas sa parole en doute. Cyril aimait à raconter des histoires et on ne pouvait avoir en lui une entière confiance. Bien sûr, l'enfant comprendrait, lui... Mais qu'importe? D'abord, tout se déroulerait selon ses prévisions. Elle feindrait d'aller à son secours, mais elle arriverait trop tard... Personne ne la soupçonnerait.

Hugo l'avait-il suspectée? Que signifiait le regard étrange dont il l'avait enveloppée? Hugo savait-il?

Etait-ce pour cette raison qu'il avait disparu en hâte tout de suite après l'enquête?

Il n'avait pas répondu à la lettre qu'elle lui avait adressée. Hugo...

Véra s'agitait dans son lit. Non! Non! Il ne fallait plus penser à Hugo. Son souvenir la faisait trop souffrir. Tout était fini... Elle devait bannir de son esprit l'image de Hugo...

Pourquoi, ce soir, avait-elle eu soudain l'impression que Hugo se tenait près d'elle dans sa chambre?

Levant les yeux, elle remarqua le gros crochet noir fixé au plafond.

Il n'avait pas encore frappé son attention...

Là avait été accroché le long morceau de géométrie... Elle frissonna en se rappelant cette main visqueuse qui lui avait frôlé le cou...

Cet énorme crochet noir au milieu du plafond la fascinait et attirait irrésistiblement son regard.

L'ex-inspecteur Blore s'assit sur le bord de son lit. Dans son épais visage, ses petits yeux injectés de sang et aux paupières rouges épiaient les ombres de la pièce. On eût dit un sanglier prêt à foncer sur un ennemi.

Il n'éprouvait nulle envie de dormir.

La menace devenait de plus en plus pressante. Sur dix, ils ne restaient plus que quatre!

Malgré toute sa méfiance et ses précautions, le vieux juge avait subi le sort fatal des disparus.

Blore renfla avec une joie sauvage.

(à suivre)

**CENTRALE DES OCCASIONS DU VALAIS**  
PLACE DE FOIRE

# GRANDE VENTE

## DE MEUBLES NEUFS ET OCCASIONS

MAISON JORIS - Tél. (027) 2 18 70  
au fond de la place du Midi, après la Sionne

### à SION

**VOUS TROUVEREZ TOUT CE QUE VOUS DESIREZ EN MEUBLES NEUFS ET D'OCCASIONS :**

Chambres à coucher, salles à manger, salon, lits, divans, armoires, tables, chaises, meubles de cuisine, etc. Tapis : descentes de lit neuves depuis : Fr. 10.50.  
Tapis de milieu 180 x 270 depuis Fr. 85.—.  
Sensationnel!! Pour petits appartements et les visites, le lit pliable avec matelas fermé faisant un joli meuble au prix de Fr. 245.—. Divans avec tête mobile, protège-matelas et matelas, garantie 10 ans, Fr. 165.— net.

**PRIX TRES INTERESSANT A PROFITER**  
Fiancés, acheteurs de Meubles  
dans votre intérêt visitez

## Halle aux meubles S. A. à Lausanne

La plus vieille maison valaisanne de meubles à Lausanne  
Direction : Marschall Fils - Tél. (021) 22 99 99  
Rue des Terreaux 15

**OU VOUS TROUVEREZ UN DES PLUS GRANDS CHOIX DE SUISSE SOIT PLUS DE 300 MOBILIERS EN TOUS GENRES LARGES FACILITES - LIVRAISON FRANCO DOMICILE DANS TOUTE LA SUISSE - EN CAS D'ACHAT D'UN MONTANT MINIMUM DE FR. 500.— : REMBOURSEMENT BILLET CFF OU PLEIN D'ESSENCE.**

A vendre d'occasion  
**salles de bain**  
et  
**fourneaux**  
potagers émaillés de 2 et 3 trous, dont un avec serpentin et boiler.  
S'adresser à André Vergères, Conthey-Place.  
Tél. (027) 4 15 39.

A vendre  
**Vauxhall Victor**  
1960-1961, impeccable. Facilités de paiement.  
Cause : achat Cresta.  
Tél. (026) 6 00 75 jusqu'à 13 heures.

A vendre petite  
**MAISON**  
simple au-dessus Territet-Montreux  
Vue splendide.  
Tél. (021) 6 53 05.

**500 tabourets**  
neufs, pieds en tube, Fr. 9.50 pièce, port compris.  
Willy KURTH, ch. de la Lande 1, Prilly.  
Tél. (021) 24 66 42.

On cherche  
**chambre**  
indépendante.  
Tél. (027) 2 42 27.

On demande  
**jeune fille**  
pour aider au ménage.  
Tél. (027) 2 25 09.

A louer à  
**CHATEAUNEUF chambre**  
indépendante.  
Tél. (027) 2 12 44.

Etudiante (cand. maturité) cherche pour 1er septembre  
**chambre et pension**  
chez famille tranquille en ville.  
Offres à P. F. case 34 Brigade.

A louer  
**Chauffeur**  
permis poids lourds, voitures légères, cherche emploi, pratique sur Saurer.  
Ecrire sous chiffre P 20908 S à Publicitas Sion.

On cherche  
**SOMMELIERE**  
Débutante acceptée.  
Café de la Poste, Bramois.

Important magasin de Sion engagerait de suite ou à convenir  
**2 APPRENTIES VENDEUSES**  
ainsi qu'un

**jeune homme**  
libéré des écoles, comme aide-magasinier et petites livraisons en ville.  
Se présenter chez Constantin Fils, S.A., « A la Bonne Ménagère », Rue de Lausanne, Sion

A louer  
**AU BORD DU LEMAN**  
**bungalow**  
confortable, 5 - 6 personnes. Libre pour l'été.  
Vacances Margelisch, Borsuat 21, Sierre.  
Tél. (027) 5 04 93.

A la même adresse, location et vente de chalets et appartements en montagne.  
**TROUSSEAUX**  
  
CONFECTION DAMES  
AVENUE DE LA GARE - SION

A vendre  
**2 machines à tricoter**  
« Dubled » jauge 36 larg. 60 et 70 mm.  
S'adresser à x heures de bureau Ester Zermatten.  
Tél. 2 28 51.

A louer, dès le 1er juin, les  
**locaux de la Laiterie du Grand-Pont, Sion.**  
Locaux avec arcaques et vitrine : surface du magasin 28½ m2, surface de l'arrière-magasin (2 chambres frigorifiques) 18½ m2, surface du laboratoire 30 m2, 1 cave de 9.50 m2 1 cave de 33.600 m2  
S'adr. F. Marquis, Tél. (027) 2 12 77.

A vendre sur la route Sion-Grimisuat  
**terrain à bâtir**  
de 1.750 m2.  
Ecrire sous chiffre P 20913 S à Publicitas Sion.

Magasin de lingerie-chemiserie cherche une  
**jeune fille**  
comme aide-vendeuse. A la même adresse, on cherche une

**bonne à tout faire**  
Bons gages, évent. femme de ménage.  
S'adr. Rielle - Calpini « Au Moderne », Passage des Remparts, Sion.  
Tél. (027) 2 14 40.

Lisez  
**la « FEUILLE D'AVIS DU VALAIS »**

Quincaillerie de la place de Sion cherche  
**apprenti vendeur**  
Entrée de suite.  
Lorenz, fers, Sion.

Nous cherchons gentille et honnête  
**sommelière**  
Vie de famille, congés réguliers.  
S'adr. : Brossard-Moll, Café-Rest. National, Courtételle - Tél. (066) 2 17 93.

**CAFE**  
à louer dans les environs de Sion, libre de suite.  
Ecrire sous chiffre P 8036 S à Publicitas Sion.

Entreprise de Sion engagerait de suite ou pour date à convenir  
**employée de bureau**  
à la demi-journée, travail varié.  
Offres écrites sous chiffre P 8006 S à Publicitas Sion.

Atelier mécanique de la place, cherche  
**apprenti forgeron**  
Entrée immédiate.  
Faire offre à Jules Rielle, maréchal, Sion.  
Tél. 2 14 16 ou 2 34 14

**VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS**  
La Direction de police met au concours plusieurs postes d'  
**agent de police**  
Traitements :  
Durant le stage en qualité d'aspirant d'une année : frs. 10.192.—.  
Après la nomination : frs. 10.864.— à 13.664.— (le maximum est atteint en 10 ans).  
Les candidats doivent satisfaire aux exigences suivantes :  
Etre âgé de 20 à 30 ans, Etre de grande taille, 170 cm, au minimum, Jouir d'une bonne santé et être incorporé dans l'élite de l'armée suisse, Avoir une instruction suffisante.  
L'entrée en service est prévue pour le 1er octobre 1962.  
Les offres de service sont à adresser au Commandant de la Police locale, La Chaux-de-Fonds, Place de l'Hôtel de Ville 1, jusqu'au 15 juin 1962.  
Elles doivent être accompagnées d'un curriculum vitae détaillé, d'un extrait du casier judiciaire fédéral, et du livret de service militaire.  
La Chaux-de-Fonds, le 17 mai 1962.  
Direction de Police.

*Il n'y a pas de mauvaise place pour une commode bien faite!*

**Publicitas**

**LISEZ ET FAITES LIRE LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS!**

Nous cherchons pour entrée tout de suite ou date à convenir  
**chauffeur-livreur**  
avec permis de Camion.  
Ecrire à Publicitas Sion sous chiffre P 437-12 S.

A vendre  
**vélo de course**  
comme neuf 10 vitesses. Dérailleur Campagnolo, payé Fr. 515.—, cédé Fr. 380.—  
Tél. (026) 6 24 49.

**100 portes fenêtres et volets**  
à remettre au plus offrant.  
Case Postale No 153, Sion.

**Chambre meublée**  
à louer dès le 1er juin, avec box à voiture.  
Offres écrites sous chiffre P 20916 S à Publicitas Sion.

**1 chambre à coucher 1 salle à manger**  
à vendre, très bas prix.  
S'adr. à Case postale No 153, Sion.

**chalet**  
simple, 2 pièces, éventuellement 3.  
S'adresser au tél. (027) 2 45 24 à Sion.

**Imprimerie**

**G** arantie  
**E** xécution immédiate  
**S** ervice  
**S** oigné  
**L** ivraison à domicile  
**E** nvois partout  
**R** apidité

**s. a. - Sion**

**Reprise de commerce**  
Je porte à la connaissance de mes amis et du public de Sierre, et environs que je reprends le garage atelier de M. Victor BRUTTIN, à partir du 1er juin 1962.  
A L'ENSEIGNE  
**Garage du Simplon à Sierre**  
Ayant plus de 30 ans d'expérience et de pratique dans la branche automobile; je me ferai un plaisir de me tenir à disposition de mes clients pour tous conseils, réparations et entretien pour tous genres de véhicules et de toutes marques.  
STATION de lavage et graissage. STATION service ESSO.  
Se recommande  
**Armand MULLER**  
ancien chef d'atelier à Sierre.

A vendre à Sierre  
**TERRAIN**  
d'environ 5.000 m2, conviendrait pour bloc locatif ou industrie.  
Ecrire sous chiffre P 20912 S à Publicitas Sion.

Nous engageons pour notre usine de Riddes  
**OUVRIERS**  
Travail intéressant.  
S'adresser à Prox Frères S.A., Matériaux de construction, RIDDES.  
Tél. (027) 4 72 17.

  
**Matelas**  
avec carcasse à ressorts  
Fr. 88.—  
MEUBLES SCHMIDT SIERRE  
Route du Simplon  
Tél. 5 03 55

Café de l'Avenue à Sion engagerait pour le début juin  
**1 sommelier**  
Tél. (027) 2 17 36.

A louer à  
**Ravoire**  
3 pièces dans 1 chalet, du 25 juin au 27 juillet.  
Tél. au (026) 6 17 89

On cherche  
**MARIAGE**  
Monsieur quarantaine, bonne situation, emploi stable, désire connaître personne, âge en rapport et de toute moralité.  
Faire offres écrites sous chiffre P 20911 S à Publicitas Sion.

On demande  
**jeune fille**  
pour aider au ménage.  
Tél. (027) 2 25 09.

A louer à  
**CHATEAUNEUF chambre**  
indépendante.  
Tél. (027) 2 12 44.

Etudiante (cand. maturité) cherche pour 1er septembre  
**chambre et pension**  
chez famille tranquille en ville.  
Offres à P. F. case 34 Brigade.

**Radios - Transistors**  
depuis Fr. 59.—

VENTE LOCATION

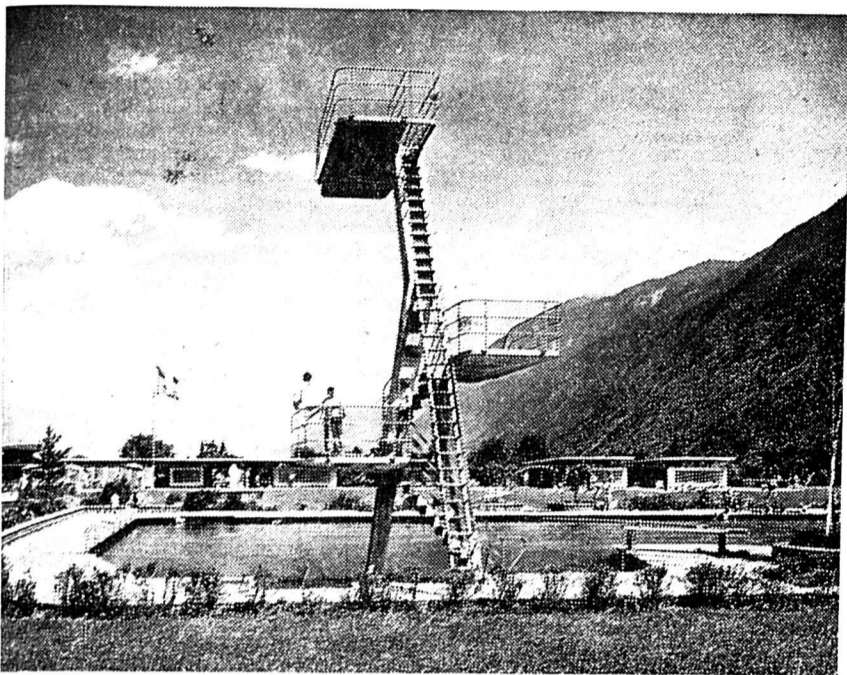
  
**SION**

  
MEDIATOR



# Martigny et les environs

## Ouverture de la saison à la piscine de Martigny



A l'instar d'autres villes valaisannes, Martigny ouvre sa piscine cette semaine. L'eau n'atteint pas encore sa température estivale, mais le beau temps revenu ne manquera pas d'attirer les amateurs de plein air et de soleil et si Phœbus prépare sa saison, une saison qu'il ne veut point fraccassante mais qu'il espère néanmoins riche en satisfactions, soit dans le

domaine de la natation, soit dans le domaine du water-polo.

Réunis dimanche matin à la piscine pour l'apéritif, les nageurs et joueurs du club ont pris connaissance du programme de la saison. En dehors du championnat, les principales manifestations prévues sont la Coupe de Gérondie, la Coupe de Martigny et les Championnats valaisans.

Entraînés par M. Roger Krieger, les joueurs de water-polo essayeront de faire bonne figure au sein du groupe romand de 1re ligue, tandis que les nageurs, sous l'autorité compétente et paternelle de M. Elie Bovier, rêvent déjà de titres et de records. Signalons que M. Reymond, de Vevey, se déplacera tous les 15 jours pour entraîner nos jeunes espoirs. Ces derniers ne pouvaient désirer meilleur entraîneur et ne pourront que bénéficier des conseils avisés de ce moniteur hors ligne.

Chacun des nageurs présents à cette sympathique réunion se montra décidé à faire de son mieux dans l'intérêt du club. Il ne reste qu'à souhaiter que cette ambiance amicale et ce désir de bien faire soient de mise tout au long de la saison et nul doute que le Martigny-Natation fêtera des succès mérités d'ici au mois de septembre.

Souhaitons qu'un public plus nombreux que ces dernières années vienne encourager les nageurs locaux lors des matches et des manifestations qui se dérouleront à la piscine de Martigny.

Nous rappelons aux jeunes que leur appartenance au club leur offre la possibilité de bénéficier de cours de natation réguliers et gratuits sans compter d'autres avantages substantiels.

Qu'ils s'inscrivent nombreux. Ils trouveront au sein du club une ambiance sportive dans toute l'acceptation du terme.

Précisons encore que les entraînements pour le water-polo ont lieu le mardi et le vendredi et pour la natation tous les soirs, en principe.

Souhaitons pour terminer, beaucoup de soleil et une fructueuse saison au Martigny-Natation.

R. Fc.

### Projet d'irrigation

SAXON (St) Le Conseil communal de Saxon a mis au point un avant-projet d'irrigation pour la région du levant du village. Ce coteau est particulièrement sec et l'irrigation en question devenait une nécessité vitale.

### Monthey et le lac

### Violente bagarre entre police et consommateurs

MONTHEY (An). — Dans la nuit de mardi à mercredi, à 2 h. du matin, à la fermeture d'un établissement public de Monthey, une violente bagarre a éclaté entre un agent de police et trois consommateurs étrangers.

Ces derniers, passablement éméchés malmenèrent le représentant de l'ordre et il fallut appeler à la rescousse la gendarmerie cantonale pour parvenir à calmer les esprits.

Un des policiers a été blessé à la face. Le trio d'excités a été écroué en attendant de répondre de ses actes devant la justice.

## Décisions du Conseil communal de Monthey

Séance du 17 Mai 1962

Le Conseil adopte les comptes de l'exercice 1961 et le budget de l'année 1962 de la Bourgeoisie tels qu'ils ont été arrêtés par la commission bourgeoise.

Il décide d'accorder à M. Ernest Girard la concession qu'il sollicite pour l'exploitation d'un café-restaurant dans le bâtiment de Préville, sous réserve que les locaux répondent aux exigences de la loi et que le gérant soit titulaire d'un certificat de capacité pour tenancier d'établissement public.

Il nomme agents de police, à l'essai pour une année : MM. Gabriel Besson, Georges Burdevet, Roger Monod. Le Conseil entend un rapport préliminaire de M. Charles Boissard, président du tribunal de police, concernant le règlement applicable aux entreprises de taxis.

M. Delacoste, président, fait savoir au Conseil que la FIDES a envoyé son rapport de vérification des comptes de l'exercice 1961. Il invite ses collègues à en prendre connaissance au bureau.

Il décide d'autoriser la Chorale de Choëx à donner, le 19 mai, à la salle de gymnastique de Choëx, sa soirée annuelle.

Il l'autorise également à utiliser cette salle pour les bals qui seront donnés à la date ci-dessus et le samedi suivant.

Il décide de mettre à l'enquête publique une demande de M. Gabriel Veillon de pouvoir exploiter un bar à café au rez-de-chaussée de son immeuble sis à la rue de Coppet.

Il décide de répondre à l'appel lancé en Valais par l'Association mondiale de lutte contre la faim en faveur de la région la plus défavorisée du Pérou.

A cet effet, il prend les mesures suivantes : — octroi d'un subside correspondant

## Martigny : action vêtements pour la Bolivie



Le Centre missionnaire de Martigny a organisé une grande action vêtements pour la Bolivie, dont le succès dépasse toutes les espérances. Tous ces habits, après avoir été triés et emballés, partiront sous peu témoigner de notre solidarité à nos frères d'Amérique latine. Il faut remercier particulièrement les donateurs et les équipes de jeunes qui se sont chargées du ramassage, ainsi que les entreprises qui ont prêté camions et chauffeurs. Notre photo : l'une des nombreuses équipes de ramassage qui sillonnèrent la ville samedi dernier.

## Saint-Maurice et le district

### Concert à la basilique de Saint-Maurice

Les Jeunesses Musicales de Saint-Maurice se devaient de mettre un digne point final à cette saison de concerts qui fut d'une rare envergure. Elles ne pouvaient pour cela mieux faire que de nous présenter deux artistes de tout premier plan. Il s'agit en effet, de M. Edmond Defrancesco, professeur au Conservatoire et brillant flûte solo de l'Orchestre de Chambre de Lausanne, et de M. le Chanoine Georges Athanasiadis, organiste dont les plus grands critiques ont relevé l'éblouissante technique et la profonde musicalité.

Les deux artistes nous ferons entendre d'abord une Sonate de Lœillet, compositeur du début du XVIIIe siècle. Lœillet est un maître du contrepoint et possède le don d'une mélodie gracieuse et riche à la fois.

Puis l'organiste interprétera une « Suite » de Stanley, musicien du XVIIIe siècle, d'un style proche de celui de Haendel.

La « Suite en la mineur » pour flûte seule de Jean-Sébastien Bach est un chef-d'œuvre de clarté et d'équilibre, véritable tour de force du compositeur qui donne à cette musique expressive charme, éclat et poésie.

Les « deux Chorals » pour orgue sont de profonds poèmes tantôt décoratifs, tantôt intimes, où Bach a peut-être mis le meilleur de son cœur.

La « Suite en do mineur » pour flûte et orgue comporte les mouvements suivants : « Prélude, Fugue, Sarabande,

Gigue ». Cette œuvre très concertante est donc exceptionnelle. Elle pourrait faire une transition dans l'histoire de la musique entre la « forme suite » et la « forme sonate ». Malgré la rigueur de ces pièces, cette suite témoigne d'une richesse et d'une poésie rares.

Ce magnifique concert se terminera par les « Variations » de Liszt pour orgue sur le thème d'une cantate de Bach dont le titre complet est : « Pleurs, plaintes, soucis, tourments sont le pain amer du chrétien ». Sur ce motif de déploration et de détresse intérieure, au chromatisme descendant évocateur, Liszt édifie une construction sonore, digne de retenir l'admiration, la ferveur et l'émotion. Dès le début de la pièce, nous sommes jetés dans l'ombre et le drame de la conscience tourmentée. Bach était resté dans ce sentiment de contrition affligée. Liszt ne peut s'arrêter là et, alors que tout espoir de rémission semble perdu, après deux échecs retentissants, il nous conduit à la paix complète par le choral gonflé d'espérance : « Tout ce que Dieu fait est bien fait ».

Ce concert aura lieu le vendredi 25 mai, à 20 h. 30, à la Basilique de Saint-Maurice et doit être le rendez-vous de tous les mélomanes qui, avec la musique, pourront apprécier la haute valeur des interprètes.

B.G.

### Avec les gyms hommes

ST-MAURICE (P.E.) — Le groupement réjouissant des gyms hommes prend un développement réjouissant.

Chaque jeudi sous la direction du moniteur Bernard Rey-Bellet ils se retrouvent à la halle de gymnastique du nouveau groupe scolaire. Ceux qui n'en font pas encore partie peuvent s'inscrire lors des leçons qui débutent à 20 h. 30 précises. La sortie annuelle des gyms hommes de St-Maurice aura lieu le 2 juillet 1962.

En attendant, nos gyms hommes travaillent ferme en vue du rassemblement des gymnastes à Monthey.

### Accrochage

ST-MAURICE (P.E.) — Hier matin mercredi, deux voitures sont entrées en collision au fond du bois, côté Lavey.

Gros dégâts matériels.

### Belle action des scouts agaunois

ST-MAURICE (P.E.) — Comme partout ailleurs à l'occasion de l'action « Soupe » dans le cadre de la quinzaine valaisanne de la faim les scouts agaunois avaient installé leur stand à la place de la gare. Nombreux furent les personnes qui contribuèrent à cette grande action.

Le succès fut réjouissant et nous devons remercier les scouts et autres personnes d'avoir prêté leur concours à cette œuvre.

### Protection de la nature

ST-MAURICE — Votation fédérale concernant la protection de la nature et du paysage et les indemnités de présence et de déplacement des membres du Conseil national. Le scrutin sera ouvert le samedi 26 mai, de 17 à 19 heures, et le dimanche 27 mai, de 10 heures à midi.

## sse - En Suisse - En S

### Anarchistes devant les Assises de Genève

On se souvient de l'attaque au « cocktail Molotov » contre le consulat d'Espagne à Genève, dans la nuit du 21 février 1961 ; le drapeau espagnol avait été arraché et remplacé par la bannière noire de la Fédération internationale des Anarchistes (FIA), les parois avaient été barbouillées d'injures contre Franco, et plusieurs incendies avaient été commencés.

Quatre jeunes gens furent arrêtés à la suite de ces incidents, qui passèrent aux aveux ; l'un d'entre eux, encore mineur, a été aiguillé sur le tribunal de jeunesse, les trois autres

ont passé devant la Cour d'assises genevoise.

La Cour décide de surseoir à l'appel Langendorf à 1 an d'emprisonnement sous déduction de 5 mois et demi de préventive ; Alain Lepère et Cl. Frochoux, tous deux également à un an d'emprisonnement, sous déduction de 5 mois et 13 jours de préventive.

La Cour décide de surseoir à l'application de la peine pendant 5 ans, pour les trois accusés qui sont condamnés solidairement aux frais.

Le président a donné un avertissement aux condamnés leur indiquant le sens de cette mesure de sursis. L'audience a été ensuite levée.



De gauche à droite au premier rang, Jean-Jacques Langendorf, étudiant en philosophie de 24 ans ; Claude Frochoux, libraire de 28 ans et Alain Lepère, typographe de 24 ans, Derrière eux leurs défenseurs, au centre desquels on reconnaît Me Nicolet.

### BODIO - MARTIGNY

Dimanche 27 mai  
Voyage organisé par le  
Martigny-Sports,  
PRIX SPECIAL Frs. 20.—  
en Car Pullmann.  
Inscriptions jusqu'à vendredi  
soir 19 h. chez Henri Pélissier  
Tél. (026) 6 02 27.

# CINEMAS

## Sion - Arlequin

Dès mercredi 23 mai à 20 h. 30 précises et jours suivants  
Dimanche 27 mai mat. à 15 h. précises  
Le plus grand succès de la saison

### LES CANONS DE NAVARONE

avec Grégory Peck, David Niven et Anthony Quinn  
Le plus grand exploit jamais porté à l'écran  
Pour ce film exceptionnel augmentation imposée de fr. 1.- à toutes les places  
Dès 16 ans révolus.

## Sion - Lux

Du mercredi 23 au dimanche 27 mai  
Un nouveau film policier

### TOUCHEZ PAS AUX BLONDES

avec Philippe Clay et Dario Moreno  
Un film passionnant de M. Cloche  
Dès 18 ans révolus

## Sion - Capitole

Du mercredi 23 au dimanche 27 mai  
Le film le plus violent de Eddie Constantine

### EN PLEINE BAGARRE

Du suspense à chaque minute  
Dès 18 ans révolus

## Martigny - Etoile

Jusqu'à dimanche 27 - 18 ans rév.  
Une œuvre audacieuse et passionnante

### BOUDAIN... L'ETE DERNIER

avec Elisabeth Taylor et M. Clift

## Martigny - Corso

Jusqu'à dimanche 27 - 16 ans rév.  
Un spectacle fantastique, extraordinaire

### HERCULE à la conquête de l'Atlantide

avec Reg Park et Ettore Manni

## Saxon - Rex

Jeudi 24 - 16 ans rév.  
La fabuleuse histoire d'un escroc

### LE MONDE A TREMBLE

Dès vendredi 25 - 16 ans rév.  
Un spectacle monumental

### LES AVENTURIERS

Dès vendredi 25 - 16 ans rév.  
Un film d'une rare qualité humaine

### UN TAXI POUR TOBROUK

avec Charles Aznavour et Lino Ventura

## Riddes - L'Abeille

Vendredi 25, Dimanche 27 mai  
Un thème puissant - Des acteurs convaincants

### CELUI PAR QUI LE SCANDALE ARRIVE

avec Robert Mitchum - Eleanor Parker  
20 h. 30 - 16 ans,

## Votation fédérale des 26-27 mai

### AVIS OFFICIEL

L'assemblée primaire de la commune de Sion est convoquée, les 26-27 mai 1962, à l'effet de se prononcer sur l'acceptation ou le rejet de

1. l'Arrêté fédéral insérant dans la Constitution fédérale un article 24 sexies sur la protection de la nature et du paysage (du 21 décembre 1961);

2 la loi fédérale modifiant la loi sur les indemnités de présence et de déplacement des membres du Conseil national et des commissions de l'Assemblée fédérale (du 21 décembre 1961).

Le bureau de vote (Casino) sera ouvert :

le samedi 26 mai de 11 à 13 h. le dimanche 27 mai de 10 à 13 h. sont électeurs en matière fédérale les citoyens suisses âgés de 20 ans révolus et qui ne sont pas exclus du droit de citoyen actif.

La présentation de la carte civique est obligatoire.

L'Administration communale de Sion

## † Mme Vve Léontine Huguet-Blanchet

LEYTRON (FV) - C'est vendredi qu'aura lieu, à Leytron, l'ensevelissement de Mme veuve Léontine Huguet-Blanchet, décédée dans sa 77e année. La défunte était une personne généreuse et compréhensive. Sa disparition laissera un grand vide.

Nous prions sa famille de croire à toutes nos condoléances.

# Sion et la région

## José de Azpiazu ce soir à l'Aula du Collège

Dans le cadre du concert organisé ce soir, à l'aula du collège, par le Chœur du personnel enseignant, José de Azpiazu, guitariste, sera l'accompagnateur de la cantatrice Fanni Jones, puis il se fera entendre dans des pièces, pour guitare seule, de compositeurs espagnols et brésiliens. José de Azpiazu est né à Onâte, localité de la région basque espagnole. Concertiste, transcripteur, compositeur, José de Azpiazu fut nommé il y a quelques années professeur au Conservatoire de Genève, sur la recommandation d'Andrés Segovia.

José de Azpiazu a été très souvent l'hôte de la radio et de la télévision et il donne des concerts dans toute l'Europe. Plusieurs de ses productions ont été enregistrées sur disques, par les maisons EMS de New York et Ricordi de Milan. Il est considéré comme l'un des meilleurs guitaristes actuels.

Rappelons que le Chœur du personnel enseignant, sous la direction de Jean Quinodoz, chantera des œuvres religieuses et profanes, anciennes et contemporaines.



## CHEZ LES SŒURS HOSPITALIERES DE VALERE

Le 26 mai prochain, à l'église du Vieux Collège, se dérouleront les cérémonies de professions religieuses et de prises d'habit.

Recevront l'habit religieux :

Mlles Liliane Clérial, de Guadeloupe ; Simone Perruchoud, de Sion ; Yolande Bruttin, de Nax ; Régina Wolf, d'Argovie ; Renata Gasser, de Glaris.

Prononceront leurs vœux temporaires :

Sœurs Marie-Gratienne Formaz, d'Orsières ; Marie-Hermann Summermatter, de Randa.

Prononceront leurs vœux perpétuels :

Sœurs Marie-Ernest Borter, de

Turtmann ; Anne-Marie Bellwald, de Ferden ; Imelda Delèze, de Nendaz.

Fêteront leurs 25 ans de profession religieuse :

Sœurs Marie-Bernard Dorsaz, de Fully ; Odile Dorsaz, de Fully ; Hildegard Schmid, d'Ausserberg ; Ferdinando Summermatter, de Randa.

Fêteront leurs 50 ans de profession religieuse :

Sœurs Stéphanie Delèze, de Nendaz ; Bernadette Wirthner, de Blizingen.

La messe, chantée par le chœur mixte de la cathédrale, aura lieu à 10 heures. Chacun est cordialement invité à s'unir à la joie des Sœurs hospitalières en participant à la cérémonie qui sera publique.

### Bonne chance !

SENSINE (Bz) - C'est aujourd'hui que se déroulement dans tout le canton les examens d'admission pour l'entrée dans les classes secondaires. Un groupe assez important d'enfants de Conthey subira cette épreuve, soit à Sion, soit à Martigny. Nous tenons à leur souhaiter bonne chance.

### Forte augmentation de véhicules

SION (FV). - La direction générale des douanes et le Bureau fédéral des statistiques annoncent que les véhicules à moteurs entrés en Suisse en 1961, ont été en augmentation approximative de 14 %.

Une part assez importante de ce trafic s'est effectuée par le Simplon.

### Arrachage des arbres

SION (FV). - Des chiffres publiés par la Station cantonale de culture fruitière, il ressort qu'en 1961-1962 l'on a déraciné 3964 arbres. Pour Chamossion et Sion notamment, ces chiffres sont respectivement de 1600 et 1380.

### Renversée par un scooter

PONT-DE-LA-MORGE (FV). - La petite Lorette Fumeaux, âgée de 9 ans, domiciliée à Pont-de-la-Morge, traversait la route lorsque survint un scooter qui la renversa. La malheureuse a dû recevoir des soins pour diverses blessures sur tout le corps.

## Quand un Valaisan questionne un étranger...

- Quel est, Monsieur, le souvenir que vous emportez du Valais ?

- Votre pays me laisse le souvenir d'une vallée où les traditions ancestrales sont nombreuses et respectées. Pour prendre un exemple concret, parlons des patois valaisans. Je suis resté, un soir, durant plusieurs heures, à écouter quelques jeunes gens des Mayens de Riddes qui parlaient « leur » langage. A travers ce dialecte je voyais s'épanouir l'âme simple et saine du paysan valaisan.

Chaque patois est le reflet d'un coin de terre, d'une communauté d'hommes qui doivent lutter âprement pour gagner leur vie.

- En somme vous voyez le Valais comme un homme habitué à cotoyer ses habitants.

- Depuis plus de dix ans, je passe tous les étés, mes vacances en Valais. Je choisis un village et non une station car le Valais est plus beau par ses petits villages comme Evolène, Savièse, Nendaz ou autres que par ses stations touristiques.

### † M. Damien Delèze

BASSE-NENDAZ (FV). - C'est aujourd'hui qu'a lieu à Basse-Nendaz l'ensevelissement de M. Damien Delèze, enlevé à l'affection des siens dans sa 87me année après une courte maladie. Le défunt était fort estimé et jouissait de la considération générale.

A sa famille vont nos plus vives condoléances.

### Essais de ponts

#### sur la route Sion-Evolène

PRAZ-JEAN (Bn). - Cette semaine ont débuté les essais des nouveaux ponts de la route touristique Sion-Evolène, soit au Pont-Noir (dont notre journal a publié récemment une photo), et à Praz-Jean.

Ces essais sont constitués par le passage de grosses pièces de 50 tonnes que la Grande Dixence a fait transporter pour son usine de pompage d'Arolla.

Avec les véhicules utilisés, l'on a atteint des tonnages d'environ 70 tonnes. Ces essais dureront environ 6 jours.

### Le Valais sur les ondes

SION (FV) - Radio-Beromunster consacre régulièrement des émissions à notre canton. Ainsi l'on pourra entendre ce soir, à 18 h., un concert de musique valaisanne qui sera certainement fort apprécié.

- Vous voulez dire que les stations valaisannes ne plaisent plus comme autrefois ?

- Elles ne sont plus comme autrefois. Elles évoluent tellement rapidement que ceux qui y étaient venus chercher le repos il y a quelques années ne le trouvent plus aujourd'hui.

- Vous aimez donc le Valais pour ce qu'il y a de... valaisan en lui ?

- L'attrait, pour ne pas dire la fascination, que le Valais exerce sur les touristes est dû incontestablement, à l'extraordinaire beauté de ses montagnes et de ses constructions pittoresques.

- Pour conclure, sur quoi aimeriez-vous que l'attention des Valaisans se porte particulièrement pour mieux satisfaire les exigences des touristes ?

- Ne discutons pas de routes de plaine puisque l'on va bientôt construire une autoroute. Par contre, je souhaite que les routes des vallées latérales soient considérablement améliorées. Leur état est souvent déplorable.

Pierre Schweickhardt

### Char contre voiture

ORMONE (Ds) - Hier soir, une collision s'est produite entre un char agricole et une voiture, à Ormone. Il n'y a heureusement pas de blessé et les dégâts sont peu importants.

### La route du Sanetsch goudronnée

CHANDOLIN (Ds). - L'on a entrepris récemment le goudronnage de quelques tronçons de la route du Sanetsch, depuis le village de Chandolin. Notons qu'une grosse machine américaine est sur les lieux, permettant ainsi une avance beaucoup plus rapide des travaux.

### Des Italiens sans abri

SION (FV) - Nous apprenons qu'un chalet d'alpage appartenant à M. Amiguet et situé au-dessus de Bex a été détruit par un incendie. Par chance, ses occupants, des bûcherons italiens, ont pu se sauver à temps. Ces bûcherons travaillaient pour le compte d'une entreprise valaisanne qui effectue des travaux dans la région.

### 50 ans d'enseignement

HEREMENCE (FV) - M. Joseph Beytrison, de St-Martin, a reçu dernièrement une belle channe-souvenir qui lui a été offerte par la commune d'Héremence à l'occasion de ses 50 ans d'enseignement.

Nous présentons toutes nos félicitations à M. Beytrison.

# Sierre et le Haut-Valais

## Programme des concours d'exécution

Ils auront lieu au Cinéma Casino, Sierre, le 3 juin 1962.

### CHOEURS IMPOSÉS

#### 1. Chœur d'hommes:

Division supérieure: O quam suavis est, L. Broquet.

Première division: O magnum mysterium, C. de Morales.

Deuxième division: Duo Seraphin, Vittoria.

#### 2. Chœurs mixtes.

Division supérieure: Vulnerasti cor meum, G. Bouzignac.

Première division: Ave Domine Jesu, C. de Morales.

Deuxième division: Regina Coeli, G. A. Barnabei.

#### 3. Chœurs de dames:

Division supérieure: Venite exaltemus, Couperin.

Première division: In pace, O. di Lasso.

### CHOEUR DE CHOIX

#### 1. Chœur d'hommes:

Division supérieure: Viens, Esprit de vie, L. D. Besozzi; Chanson de l'Alpe, Walther Aeschbacher; Seigneur! pitié pour notre terre, Louis Gesseney; Beau petit cœur, Charly Martin; La Sorcière, Roger Vuataz; Belle Lune au doux visage, Jean Sibelius; Le Pont du Diable, Louis Piantoni; Trinklîed, Zoltan Kodaly.

Première division: Gloriosi Principes, Palestrina; Voix des Nuits, Zoltan Kodaly; Au bord de la Mer, Charly Martini; Prière du Grütli, Gustave

### GRAIN DE SEL

## Ce temps bizarre

- Le baromètre mène un bal effréné ce printemps-ci.

- Il est rare, en effet, Ménandre, que nous soyons gratifiés de telles variations de température.

- A la même époque, l'an passé, nous mangions des cerises.

- Aujourd'hui, elles sont encore vertes sur les arbres.

- Il n'a y rien d'étonnant à cet état de fait. Hier, le soleil apparaissait après dix à douze jours de froid. Dimanche, il fallut allumer le fourneau du chauffage central.

- Ça fait le bonheur des marchands de charbon qui ont fait une bonne saison.

- Il faut bien que la permanence du mauvais temps profite à quelqu'un.

- Je suis descendu dans mon jardin. J'en suis revenu dégouté. Les pruniers ont subi les attaques du gel, les fraises aussi.

- Zaurons un mauvais été, m'a dit un paysan de la montagne qui lit admirablement dans les almanachs.

- Un pessimiste...

- Il n'est pas le seul. Ce temps pourri n'incline pas à la bonne humeur. Et puis, on annonce une nouvelle baisse de la température en Suisse. En France, la météo est silencieuse, les météorologues sont en grève.

- Aux Etats-Unis, on crève de chaleur... Il y a de l'orage dans l'air.

- Les intempéries répétées fatiguent les vieillards qui ont besoin de soleil, de chaleur.

- Nous aussi, sommes fatigués de ce « temps de chiens », anormal, incertain, maussade, frais, nébuleux que nous maudissons.

- Il pleuvait dimanche...

- Là, mon cher, c'était normal.

- Comment, normal ?

- Mais oui, c'était la faute de l'Harmonie municipale de Sion.

- Vous blaguez...

- Mais non. Chaque fois qu'elle organise une fête ou une sortie, il pleut. C'est sans doute la raison pour laquelle nos musiciens se sont définitivement séparés de leur célèbre chapeau de paille.

Isandre.

### Une route détériorée

SENSINE (Bz) - D'après les constatations faites sur place, il ressort que la route des Mayens a passablement souffert, durant la mauvaise saison, des écoulements d'eau et des infiltrations, de sorte que cette artère est passablement détériorée.

Les travaux de réparation seront entrepris dans le cadre des contrats passés avec les entreprises compétentes.

Doret; La Couronne d'Etoiles, Alex Dénéreaz; Die drei Zigeuner, Johannes Zentner; Au Sentier du moulin, Gottfried Angerer; Gloria de la messe « Regina Caeli » Jacobus Kerle.

Deuxième division: Chanson pour la Saint-Martin, Robert Mermoud; Vendanges, Paul Miche; Sanctus, Ahle; Sache aimer, Em. Barblan; Ecoutez là-bas, Louis Broquet; Le bonheur est un oiseau, Georges Haenni; Ave Maria, T. L. da Vittoria; Domine, non sum dignus, T. L. da Vittoria.

#### 2. Chœur mixtes:

Division supérieure: Ronde, Maurice Ravel; Hymne à la charité, Louis Broquet; Io mi son givinetta, Cl. Monteverdi;

Première division: Le Curé de Pomponne, Pierre Chatton; Izaya, chant populaire basque, Ramon Uzandizaga; Adoramus te, W. A. Mozart; La Chanson des blés, Jean Daetwyler.

Deuxième division: Le violon, Ch. Martin; Petit Marin, Henri Devin; En se mirant dans la fontaine, Jean Daetwyler; Pour chanter le pays, Charly Martin; La danse du pressoir, Jean Daetwyler.

Chœur de dames: Voix sourire la rose, A. Lotti, trans. Carlo Bolter; On doit bien aimer l'oyselet (XVe s.) harmonisation de P. Berthier; Petite souris, L. Saint-Requier.

Le nom des sociétés, le programme complet et les textes des pièces exécutées sont à disposition à l'entrée de la salle.

Prix d'entrée: Fr. 2.50 (places réservées) pour la journée. Fr. 1.50 (Jeunesses Musicales).

Location: caisse du cinéma.

# Sierre et le Haut-Valais

## Le 25ème anniversaire de l'U.V.T. est célébré avec faste à Brigue

Le soleil éclate de toute sa puissance sur le Valais en ce jour choisi par l'UVT pour tenir ses assises annuelles à Brigue.

Hier, en effet, les coupoles des tours du château de Stockalper brillaient sous les feux enfin allumés d'un printemps tardif, lent à s'imposer comme agent de liaison entre l'hiver passé et l'été prochain.

Dès 15 heures, plus de cent membres de l'Union valaisanne du tourisme se retrouvaient dans la salle des Chevaliers du château que l'on a su restaurer avec beaucoup de goût et en respectant le style qui lui est propre.

M. Willy Amez-Droz préside les débats de la partie administrative préjudant aux fêtes du jubilé de l'UVT.

Ayant salué la présence de M. Karl Dellberg, président du Grand Conseil, celle de MM. Marcel Gard et Ernest von Roten, conseillers d'Etat, celle aussi de plusieurs dames et des participants, M. Amez-Droz invite l'assemblée à se lever et à se recueillir un instant pour honorer la mémoire de M. Dr Hermann Seiler, décédé en 1961, qui fut membre fondateur et membre du comité de l'UVT. Ce qui est fait dans un profond recueillement.

Dans un préambule, étoffé de statistiques impressionnantes, de chiffres éloquentes, M. Amez-Droz démontre l'extrême importance économique du tourisme. Il importe, au vu des éléments que l'on peut extraire d'une étude remarquablement charpentée, due à M. Werner Kaempfen, directeur de l'ONST, de défendre énergiquement nos positions. Le tourisme prend davantage un caractère social.

S'il est favorable au Valais, il appelle cependant quelques remarques. Tout d'abord, il y a un problème de main-d'œuvre difficile à résoudre malgré l'apport du personnel étranger. Puis le réseau routier, en progrès dans son aménagement, reste lent dans son équipement. Autre problème : la prolifération des chalets et des appartements locatifs qui a une incidence sur le taux d'occupation des hôtels. Ajoutons l'excès du bruit dans les stations, l'enlaidissement du paysage.

Ce sont là quelques points noirs que l'on voudrait voir disparaître ; il importe que les étrangers trouvent en Valais le confort, la beauté et la tranquillité qu'ils recherchent. Et en cette année du 25e anniversaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau, il faut que la nature puisse parler à notre cœur et ne soit point souillée comme c'est parfois le cas dans certains villages où l'on confond le fond de pittoresques vallons et les bords de rivières avec les gadoues publiques.

En conclusion, il importe donc de développer l'équipement touristique à la mesure de la beauté du canton.

M. Dr Pierre Darbellay est absent et M. Amez-Droz adresse un message de sympathie au directeur de l'UVT qui se trouve en traitement médical à Vichy.

Le rapport de gestion, fort complet, qui contient une quantité de rensei-

gnements sur l'année touristique à l'étranger, en Suisse et en Valais, des statistiques et des comparaisons sur les nuitées, les taxes de séjour, la nationalité de nos hôtes, et sur l'administration de l'UVT est acceptée, comme le sont les comptes et le budget. Le rapport des vérificateurs étant présenté par M. Ernest Viscolo, de Montana.

La quote-part de la taxe de séjour, versée à l'UVT est de 15 centimes. Elle ne subira pas de changement, pour l'instant du moins.

Une intervention de MM. André Lorétan et Gustave Michli en faveur d'une augmentation de la contribution de l'Etat à l'UVT qui est de 10 000.— francs provoque une réaction du chef du Département des finances. M. Gard estime que cette contribution fixée par le décret correspond aux besoins de l'UVT. Il en explique le principe d'application qui semble, en effet, donner satisfaction aux dirigeants de notre organisme valaisan qui œuvre pour le tourisme.

La prochaine assemblée générale aura lieu à Bouveret, et M. Richon remercie l'UVT d'avoir accepté l'offre de cette station valaisanne des bords du Léman.

Autres interventions dans les divers : M. Paul Boven, président de la section valaisanne du TCS, rappelle que son club met à la disposition des sociétés de développement des papillons invitant les automobilistes à respecter le silence nocturne en reprenant ou en quittant leur véhicule.

M. André Lorétan souhaite une refonte de la loi de 1916 sur les auberges. Mais M. Pierre Moren, président de la Société valaisanne des cafetiers informe l'assemblée que son association s'en occupe et que des projets ont été déposés.

M. Cachin, de Zermatt, exprime le vœu que l'on rédige immédiatement une résolution pour appuyer l'article constitutionnel qui sera soumis à la votation populaire sur la protection de la nature. Proposition à laquelle s'oppose M. Roux, directeur de la Société de développement de Verbier. Mais cette résolution est admise à l'unanimité moins trois voix.

Au nom de la Société de développement qu'il préside, M. Marti souhaite la bienvenue à Brigue aux membres de l'UVT.

C'est à l'hôtel de la Couronne qu'a lieu le banquet officiel à l'issue duquel M. Amez-Droz salue plus particulièrement MM. Dellberg, Ernest von Roten, Maurice Kämpfen, Max Marti et Perrig, conseiller communal.

Deux discours, l'un de M. Karl Dellberg, président du Grand Conseil ; l'autre de M. Ernest von Roten, représentant du Gouvernement valaisan, mettent l'accent sur la mission du tourisme et apportent la sympathie des autorités à l'occasion du jubilé de l'UVT.

Le texte de la résolution est communiqué ; il s'agit d'une recommandation pure et simple d'accepter l'article constitutionnel sur la protection de la nature.

Un télégramme amical est rédigé à

l'adresse de M. Dr Pierre Darbellay.

Et avant de regagner la cour du château de Stockalper, un cadeau est remis à chaque participant de cette assemblée.

La soirée officielle est ouverte au château par une production musicale de la fanfare « La Saltina » dirigée par M. Sieber, suivie d'un discours de M. Maurice Kämpfen. Ce dernier souhaite que le Haut et le Bas-Valais se donnent la main pour le bien du tourisme en général. Il dit les mérites de M. Amez-Droz et du Dr Pierre Darbellay, l'un et l'autre ayant su maintenir l'idéal nécessaire au tourisme et, de ce fait, mériter la reconnaissance du Valais pour leur admirable dévouement à sa cause.

Des enfants de Glis, sous les applaudissements d'un nombreux public, exécutent des danses folkloriques, puis le Kammerchor de Brigue se fait entendre dans des chants espagnols sous la direction de M. Grégoire Muller.

La fanfare joue la marche Kämpfen, puis M. Amez-Droz rend hommage à la ville de Brigue et à son président pour la restauration réussie du château de Stockalper et, à la fondation de celui-ci, il offre un don de 1 000 francs de la part de l'UVT. M. Amez-Droz dit l'histoire du développement et de l'évolution du tourisme en Valais. Il rappelle le nom des pionniers et l'appui bienveillant et inconditionnel de la Chambre valaisanne de commerce. Il ajoute, fort à propos, une mise en garde contre les excès des spéculateurs et ceux qui mutilent le pays, en citant des textes de MM. Zermatten, Crettol et Caruzzo.

Cette lance rompue, M. Amez-Droz fait un certain nombre de constatations judiciaires et conclut en insistant sur la vocation du tourisme en Valais dans une optique qui rejoint celle d'un message laissé par l'écrivain C.-F. Ramuz.

Pour terminer cette soirée, les tambours de Glis et le Männerchor de Brigue se font écho sous les voûtes des galeries internes du château.

A la Maison du Peuple s'achève joyeusement cette journée évocatrice d'un quart de siècle voué au tourisme valaisan.

F.-G. Gessler.

### Le nouveau curé de Granges

GRANGES (Cg) — Son Excellence Mgr Adam a nommé le nouveau desservant de la paroisse de Granges en la personne du R.P. Innocent Rappillard, qui rentre de Bolivie, où il se dévoue à l'apostolat comme missionnaires rédemptoriste. Le R.P. Rappillard est originaire de Conthey.

Nous nous permettons de lui souhaiter bon retour au pays et de belles années de ministère fructueux.

### Remaniement parcellaire

BINN (Tr). — Depuis deux ans déjà, les braves habitants du village qui pendant l'hiver est bien souvent éloigné du reste du monde, ont pris la décision d'effectuer un remaniement parcellaire sur le territoire de la commune. Par suite du manque de personnel spécialisé pour ce genre de travail, l'entreprise attendue avec satisfaction par tous les gens de la région avait quelque peu du plomb dans l'aile, mais aujourd'hui, nous pouvons être certains que les travaux vont commencer incessamment. C'est ce que nous apprend la dernière assemblée qui eut lieu dernièrement à cet effet et au cours de laquelle, on a posé les premiers jalons de cette œuvre.

### Une nouvelle école

STEG (Tr). — Lors d'une visite effectuée au village de Steg, qui est en passe de devenir célèbre par suite de la construction actuelle d'une grande usine d'aluminium, nous avons constaté que les autorités locales n'avaient reculé devant aucun sacrifice pour doter la gent scolaire d'un bâtiment digne des exigences actuelles. En effet, située dans une admirable cadre de verdure, la nouvelle maison d'école a vraiment fort belle allure. Une architecture sobre, des salles spacieuses suffisamment éclairées par de grandes fenêtres et une magnifique halle de gymnastique, font honneur aux responsables de cette nouvelle construction qui vient d'être inaugurée avec le concours de toutes la population de la future cité industrielle.

### Assemblée de la société du téléphérique

GRAECHEN (Tr). — L'assemblée des actionnaires du téléphérique Grächen-Hannigalp vient d'avoir lieu sous la présidence de M. Joseph Giovanola de Monthey, lequel se fit un plaisir de saluer la participation de nombreux membres. Les comptes annuels laissent entrevoir une heureuse situation financière et laissent entrevoir une encourageante amélioration pour ce qui concerne les usagers de cette entreprise de transport qui permet aux touristes et aux sportifs de se rendre dans une magnifique région qui ne demande qu'à être mieux connue.

### Cinquantième de la coopérative

MOREL (Tr). — La coopérative de consommation de Mörel vient de fêter son cinquantième anniversaire. A cette occasion, de nombreux membres se sont réunis pour fêter dignement cet événement, lequel coïncida avec l'inauguration du nouveau magasin du village qui répond aux exigences actuelles.

### 4 mariages d'un jour

ZERMATT (Jn) — Dimanche dernier, Zermatt a marié quatre de ses filles. Ce véritable événement méritait d'être salué comme il se doit. L'église paroissiale était trop petite et le clergé a dû faire diligence pour permettre le déroulement normal de ces cérémonies.

### Promenade d'école

ZERMATT (Jn) — La période des promenades d'écoles bat son plein et hier ce furent les écoliers de Zermatt qui prirent le train pour Thoune dans une ambiance de sympathie galeté. Après une promenade sur le lac en bateau, ils regagnèrent la station hier soir, vers 20 h. 30, et furent accueillis par la fanfare du village.

### Blessé à une main

CHIPPIS (Bl) — Alors qu'il était occupé à son travail, M. Briguelon, ouvrier à l'ALAG, à Chippis, s'est blessé à une main. Il a dû recevoir des soins à l'hôpital de Sierre.

### Eboulements dans la vallée de Conches

OBERWALD (FAV) — A la suite de plusieurs éboulements de terrain et de pierres, la route de la vallée de Conches est coupée entre Oberwald et Gletsch. Dans ce dernier endroit, les services compétents de l'Etat s'emploient à débayer la voie et la route. Peu au-dessus d'Oberwald, on trouve encore des murs de neige hauts de 6 mètres et plus. Dire qu'on croyait l'été proche...



Monsieur et Madame Marcel Couturier-Blanchet et leurs enfants, à Chalais, Chippis, Canada et New York ;

Monsieur et Madame Henri Huguet-Produit, à Leytron ;

Monsieur Lucien Huguet, à Leytron ; Monsieur et Madame André Huguet-Chatriand et leurs enfants, à Leytron ;

Monsieur et Madame Jacques Crittin-Huguet et leur fille, à Chamoson ;

Famille Etienne Roduit-Blanchet, à Leytron ;

Famille Julie Jacquier-Blanchet, à Leytron ;

Famille Emile Blanchet-Huguet, à Leytron ;

Famille Louis Blanchet-Cheseaux, à Leytron ;

Famille Maurice Blanchet-Chatriand, à Leytron ; ainsi que les familles parentes et alliées Huguet, Blanchet, Crettenand, Philippoz, Roduit, Cheseaux, Chatriand et Raymond, à Leytron et Sallion, ont la profonde douleur de faire part du décès de

MADAME VEUVE

### Léontine HUGUET-BLANCHET

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-sœur, tante, cousine et parente, décédée dans la paix du Seigneur le 23 mai 1962 dans sa 77me année, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Leytron, le vendredi 25 mai à 10 heures.

Qu'elle repose en paix !

### † Mme Joseph Imhof

SIERRE (Bl) — C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès survenu hier, à Sierre, de Mme Joseph Imhof, née en 1888, qui avait été la tenancière appréciée du café du Lion, à Sous-Géronde, durant de nombreuses années. C'était la mère des frères Imhof, très connus dans les milieux sportifs. A sa famille vont nos plus sincères condoléances.



Madame et Monsieur Léon Waser-Imhof, leurs enfants et petits-enfants, à Vevey ;

Monsieur et Madame Mario Imhof-Bitz et leurs enfants, à Sierre ;

Monsieur et Madame Aldo Imhof-Noir et leur fils, à Sierre ;

Monsieur et Madame Bernard Imhof-Rossier et leurs enfants, à Chippis ;

Monsieur et Madame Edouard Imhof-Pont, à Sierre ;

Madame Veuve Othmar Imhof-Stadelmann, ses enfants et petits-enfants à Sierre ;

Les enfants et petits-enfants de feu Othmar de Chastonay-Imhof à Sierre ;

Monsieur Henri Imhof, ses enfants et petits-enfants, à Sierre et Naters ;

Les enfants et petits-enfants de feu Auguste Wullemin-Imhof au Sentier (VD) ;

Les enfants et petits-enfants de feu Otto Grand-Imhof, à Sierre et Genève ;

Madame Veuve Guido Dani-Imhof, ses enfants et petits-enfants, à Sierre ;

Monsieur et Madame Eugène Imhof-Constantin, leurs enfants et petits-enfants, à Sierre ;

Monsieur Oscar Imhof, à Sierre ; ainsi que les familles parentes et alliées ont le pénible devoir de faire part du décès de

MADAME

### Joséphine IMHOF

leur bien chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente, pieusement décédée dans sa 75me année après une longue maladie et munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sierre, le vendredi 25 mai 1962 à 10 h.

Départ du domicile mortuaire : Sous-Géronde, à 9 h. 30.

Priez pour elle

Cet avis tient lieu de faire-part.



Monsieur et Madame Robert Gay-Beney et leurs enfants et petit-enfant, à Evionnaz ;

Madame Veuve Laurette Mottet-Gay, ses enfants et petits-enfants, à La Balmaz et Evionnaz ;

La famille de feu Calixte Gay-Bochatay, ses enfants et petits-enfants ;

La famille de feu Joseph Gay-Jordan, ses enfants et petits-enfants ; ainsi que toutes les familles parentes ont la douleur de faire part du décès de

MONSIEUR

### Eloi GAY-FRARET

leur cher frère, oncle, cousin pieusement décédé le 23 mai 1962 dans sa 84me année, après une courte maladie, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Evionnaz le vendredi 25 mai à 10 heures.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille de

MADAME

### Sarah BOURGEOIS-PELLAUD

profondément touchée de la sympathie et des marques d'affection reçues à l'occasion du deuil qui l'a frappée, exprime sa sincère reconnaissance et ses vifs remerciements à toutes les personnes qui y ont pris part. Un merci spécial aux Pompes funèbres Marc Chappot, au Garage Balma, à la classe 1912 de Bouverier, au personnel de l'usine de Nendaz, à l'Echo du Canton, à Bouverier, à la section FCBB de Martigny.



Les invités et délégués réunis dans la cour de l'antique Château Stockalper, devisent gaiement après l'assemblée générale.

(Photo Schmid)

## SENSATIONNELLE CONCLUSION DE LA JUSTICE FRANÇAISE

## L'ex-général Salan ne sera pas fusillé

## L'avocat général impitoyable

M. Galvada déclare que son réquisitoire comprendra trois parties : tout d'abord l'insurrection à visage découvert, c'est-à-dire le putsch d'avril 1961 à Alger, ensuite la période de clandestinité de l'accusé jusqu'à son arrestation, enfin la question de savoir s'il existe des circonstances atténuantes.

## QUE FAISAIT SALAN EN ESPAGNE ?

« On ne sait pas ce que faisait Salan en Espagne, dit-il. Aussi ne requerrai-je contre lui que sur ses faits et gestes en Algérie, c'est-à-dire à partir du 23 avril, à 10 h. 15, heure à laquelle l'avion qui l'amenait de Madrid avec Jean-Jacques Susini s'est posé à l'aérodrome d'Alger ».

L'avocat général rappelle alors qu'aussitôt arrivé, Salan se rendit au bureau du délégué général du gouvernement, M. Jean Morin, qui venait d'être arrêté. Il s'y installe, « l'accusé se substitue alors au pouvoir légal et légitime, remarque-t-il. Son premier acte est de constituer son cabinet avec l'arrière-pensée d'être le chef civil de la rébellion ».

## INVITE A RÉFLÉCHIR

Après avoir indiqué que Salan écrit une lettre à un général commandant un secteur du Constantinois qui hésitait à se rallier, « l'invitant à réfléchir », M. Galvada note parmi les circonstances aggravantes qui précèdent la volonté de révolte de Raoul Salan, l'ordre de mobilisation de huit classes de jeunes d'Algérie et celui de démobilisation du contingent de jeunes métropolitains.

L'avocat général souligne que Salan signa l'ordre d'exécution de mobilisation des unités territoriales, selon la décision prise par Maurice Challe et retint d'autres ordres relatifs à des « vols d'armes », notamment à la caserne d'Orléans à Alger, enfin la distribution d'armes à la population civile.

## EXACTIONS DE L'OAS

L'avocat général entreprend alors l'énumération des exactions de l'OAS : tirs de bazooka sur des casernes, sur la Casbah, sur le Palais d'été, etc. Regardant Salan, il s'écrie :

« Une mémoire humaine ne pourrait jamais retenir vos méfaits. Il faut faire maintenant l'appel des morts par vos tueurs : le commissaire Roger Gavoury, le commissaire Goldenberg, d'autres commissaires de police, le commandant André Poste, d'autres officiers français loyaux, des avocats... Il y a encore cette affaire des « centres sociaux » où l'on fit sortir six membres de l'enseignement pour les abattre ».

L'avocat général cite encore les tentatives d'assassinat : contre le procureur général d'Oran, M. Jean Lemerle, et contre M. Yves le Tac, président du Comité de soutien au général de Gaulle en Algérie alors qu'il se trouvait en traitement à l'hôpital du Val de Grâce.

## VICTIMES MUSULMANES

« Je crois faire aussi état des victimes musulmanes depuis que la France a apposé son sceau sur une nouvelle orientation », ajoute M. Galvada. Puis, citant un journaliste français,

Le sang d'Algérie est avec vous  
Forte émotion dans l'auditoire

Après une courte suspension d'audience, Me Georges Goutermanoff, autre avocat de Raoul Salan a la parole. Son visage pâle, ses yeux clairs, sa silhouette et son accent dénoncent son origine russe.

Le vrai problème pour le défenseur qui est avocat à la Cour d'Alger, est de savoir pourquoi le général Salan « chef prestigieux » se trouve devant le haut-tribunal. « Ce n'est pas l'ambition qui l'a amené là, dit-il. Salan n'est pas un homme qui cherchait le pouvoir. C'est un homme désespéré qui s'est rendu compte que la parole de la France n'avait pas été respectée ».

Avec beaucoup d'émotion dans la voix l'avocat déclare : « Le général Salan est pour nous l'honneur. Il est pour nous le respect des engagements pris. Mon général, ma voix n'est pas seulement ma voix. Je suis

l'avocat général parle « de ce grand tas de morts qui, à Oran, s'épaissit tous les jours ».

M. Galvada en vient alors à la question des circonstances atténuantes. « Certains témoins, dit-il, estiment qu'il y a deux poids et deux mesures et ceci notamment à propos de l'amnistie accordée au FLN, mais, fait-il remarquer, il ne peut y avoir d'amnistie que lorsqu'on a déposé les armes et non pas lorsque l'on entend continuer encore à combattre. Or, les crimes commis par le FLN en France sont actuellement pratiquement inexistants et faibles en Algérie ».

Ces dernières paroles provoquent quelques remous dans le public, en majeure partie favorable à l'accusé.

## L'OAS N'EST PAS LE MAQUIS

L'avocat général, qui parle d'un ton simple et sans effets oratoires, élève la voix pour s'écrier : « On ne saurait comparer l'action de l'OAS à la Résistance pendant laquelle une armée ennemie occupait alors le pays et où l'ambiance était à la servilité ». Tout parallèle pour M. Galvada ne saurait être fait que de mauvaise foi.

Examinant les mobiles qui ont poussé Salan à devenir un insurgé, M. Galvada déclare : « Si je retiens l'hypothèse la plus vraisemblable, celle de la passion de la patrie qui ressemble à la folie de la foi, cette thèse ne tient pas car la passion de la patrie ne légitime pas certains actes criminels. La pureté d'intention n'a jamais légitimé l'action ».

## CONCLUSIONS SUPRÊMES

L'avocat général en arrive alors à ce qu'il appelle « ses conclusions su-

Belle envolée d'un défenseur  
croyant en la noblesse de Salan

« Il ne me paraît pas moralement possible que le haut tribunal militaire prononce une condamnation définitive contre le général Salan », déclare Me Tixier-Vignancourt qui parle lentement, d'une belle voix grave.

« Pour parvenir à une vérité — je ne dis pas la vérité — il faut analyser le drame d'une certaine conception de l'intérêt national et du monde, d'une certaine méthode de prise de pouvoir et de gouvernement. L'affaire de la bazooka, dit encore l'avocat, n'est pas le procès mais elle est dans le procès, c'était une minuscule répétition du 13 mai ».

Me Tixier-Vignancourt rappelle alors : « Le 21 mai 1958, M. Pierre Pflimlin, alors chef du gouvernement, a dit au Sénat : « Le gouvernement fait confiance au général Salan. Mais il n'a été permis de douter de son loyalisme vis-à-vis de la République ».

LES MINISTRES  
INTERVIENNENT

« MM. Roger Frey, Jacques Soustelle et Léon Delbecq se sont rendus à Alger. Il est alors demandé à Salan de s'engager à crier « Vive de Gaulle » sur le Forum. Salan accepte pour éviter que la guerre ne s'étende à la

prêmes ». Tandis qu'il avait jusqu'à présent improvisé en grande partie, il lit maintenant de longs feuillets blancs quadrillés. Son débit est moins rapide, son ton plus calme.

Salan a les deux mains posées sur le bord du box. Ses avocats cessent de parler entre eux.

« Vous voulez qu'on vous épargne mais vous n'avez rien épargné, déclare M. Galvada. Vous auriez pu convenir de votre erreur, vous auriez pu ordonner cette cessation du feu, mais vous vous êtes tu. Pourtant vous n'avez pas pu ne pas vous rendre compte de l'absurdité de vos crimes et que, désormais, votre objectif exclusif ne pouvait être atteint que par le sang, par le feu, et vous vous êtes tu ».

« Je me dois de proclamer face à vos juges, face aux Français et à l'humanité : comment voulez-vous espérer que, devant ce silence inquiétant, devant les malheurs, les misères, devant cet exécration orgueil humain, comment pouvez-vous croire à un seul instant que la loi sèche, triste mais impérative et inexorable ne vous enveloppera pas, ne vous étreindra pas et ne se saisira pas de vous à jamais ? ».

Salan, pour la première fois de l'audience parle et dit à haute et intelligible voix : « Non ».

M. Galvada termine son réquisitoire en ces termes : « A défaut de circonstances atténuantes, et sous réserve d'une grâce, je requiers la seule peine possible, qui est une peine irréversible ».

Me Pierre Menuet va alors prononcer la première plaidoirie en faveur de Raoul Salan.

MEME ROUTE  
QUE DE GAULLE

« Salan a été sur la même route que le général de Gaulle mais il n'a pas vu tout de suite où menait cette route ». Me Tixier dit ensuite que, lors de « la tournée des popotes » et aux Invalides où Salan était alors gouverneur militaire de Paris, le général de Gaulle avait dit que son discours sur l'autodétermination était « à l'usage externe » et pour calmer l'opinion internationale.

« Jamais l'Algérie n'a pris l'initiative de la subversion et de la violence, proclame le défenseur. Elle n'avait aucune raison de manifester son mécontentement ».

Puis Me Tixier-Vignancourt assure que la fameuse interview du général Jacques Massu par un journaliste allemand était une machination destinée à pouvoir faire revenir celui-ci en métropole. « Massu, qui après le départ de Salan, était le garant de la population algérienne ».

FIDÈLE  
A L'ALGÉRIE FRANÇAISE

L'avocat rappelle que, le 8 juin 1960, Salan ayant dit au général de Gaulle : « Je suis fidèle à l'Algérie française », le chef de l'Etat lui avait répondu : « Vous avez raison ». Comme l'a fait précédemment Me Menuet, Me Tixier-Vignancourt explique que c'est pour rester fidèle à son serment vis-à-vis de l'Algérie que Salan a pris le chemin de l'Espagne.

Me Tixier-Vignancourt a terminé sa plaidoirie à 21 heures juste. Le défenseur de Raoul Salan, qui a parlé pendant trois heures et dix minutes, se laisse tomber sur son banc. Le président pose alors la question rituelle à l'accusé : « Avez-vous quelque chose à ajouter pour votre défense ».

L'accusé se lève d'un air décidé et, très ému, déclare : « Je n'ouvrirai la bouche que pour crier vive la France. Et, me tournant vers l'avocat général, je dis : « Dieu me garde ».

## On entonne la « Marseillaise »

PARIS (Afp). — Le haut-tribunal a accordé les circonstances atténuantes à l'ex-général Raoul Salan. A l'énoncé de la sentence le condamnant à la détention perpétuelle, une partie de la salle a chanté la « Marseillaise ».

Lorsque le président a lu la réponse qui était « oui » aux cinq questions et « oui » aux circonstances atténuantes, c'est-à-dire que tout le monde comprit que Salan échappait à la peine suprême, une grande partie de la salle et notamment les avocats présent ont entonné la « Marseillaise », puis ont crié « Algérie française » de telle sorte que personne n'a pu entendre si le président avait indiqué la peine qui est celle de la détention criminelle à perpétuité.

## QUE FAIT-ON ?...

Personne ne prévoyait un tel dénouement. Salan n'a pas été condamné à mort. Il a bénéficié des circonstances atténuantes. On pourrait applaudir à une telle conclusion s'il n'y avait pas l'ex-général Jouhaud qui, lui, a été condamné à mort alors qu'il avait été pourtant reconnu comme étant sous les ordres du général Salan. A quoi attribuer ce revirement ? Y a-t-il eu des pressions gouvernementales ? A-t-on promis cette conclusion contre l'assurance de taire certaines révélations scabreuses ? A-t-on craint des représailles de l'OAS ? Tout cela est fort possible. Fort probable.

Le Haut-Tribunal, en ménageant Salan, a cautionné quelque peu l'OAS dans sa lutte pour une « Algérie française ». Mais il a commis l'impair de montrer au pays que sa justice, comme certaines de ses hautes personnalités, avait la bien curieuse manière de changer d'opinion pour une humeur...

Pour ne pas condamner à mort Salan, il ne fallait pas le charger de tous les crimes de l'OAS.

Il ne fallait pas le dépendre comme un criminel pernicieux, calculateur.

Il ne fallait pas le hisser à la tête de l'OAS.

Il fallait l'ignorer.

Peut-être a-t-on compris, finalement, ce que nous disions hier :

SALAN N'EST PAS L'OAS.

Peut-être a-t-on compris que ce procès était autant celui du gouvernement que celui d'un homme. Tout cela est très bien. Mais il faudra à présent réparer ce que l'on a fait à Jouhaud qui lui, pourtant, avait l'excuse d'être un « pied noir ». Décidément, la France n'a pas fini de nous étonner et ce jugement ne sera pas pour plaire au FLN. On aurait mieux fait de condamner à mort l'ex-général, quitte à le gracier par la suite, du moins pour sauver la face. Non, on continue à montrer que tout ne tourne pas rond... et d'aucuns se diront que Salan, au moins, lui, n'a pas eu peur du châtimement. Il n'a pas trahi devant le malheur. Il a dit : « Je suis responsable ». Il a dit, pour terminer : « Que Dieu me garde ! » Et Dieu l'a gardé.

Salan ne sera pas fusillé et la municipalité de Solliès-Ville, un bourg de 650 habitants, n'aura plus qu'à se mordre les doigts après avoir ordonné d'enlever les plaques « Rue Salan », honneur accordé à celui qui avait libéré le village du joug de l'ennemi.

Oui, Salan ne sera pas condamné à mort et cela marque un nouveau tournant dans la guerre d'Algérie. Mais un cri provenant d'une cellule nous rappelle que, pour bien moins que ce qu'a fait Salan, un autre homme attend sa dernière heure...

Pauvre pays ! Pauvre justice !

L.

## Premières réactions après la bombe imprévue

PARIS (AFP) — Un coup de tonnerre éclatant dans la salle aurait fait le même effet. Explosion de joie d'un côté, manifestation de stupeur de l'autre. Brouhaha, clameurs, confusions, bousculades, embrassades... Salan venait de sauver sa tête.

Après deux heures et vingt-cinq minutes de délibérations, le haut tribunal militaire — ce même tribunal qui avait condamné à mort l'ex-général Jouhaud — reconnaissait des circonstances atténuantes au chef de l'OAS.

Merci, merci, hurlait Me Tixier-Vignancourt à l'adresse des membres du haut tribunal militaire qui s'éloignaient rapidement. Puis, emporté par l'élan, il clamait « Vive l'Algérie française, vive la France » tandis qu'une centaine de voix lui faisaient écho.

D'un autre côté de la salle, d'autres voix s'élevaient : « C'est un scandale... c'est indécent... c'est une injure faite aux victimes... ». Mais tout cela se perdait dans un bourdonnement énorme.

## Avion américain écrasé au sol près de Munich



Un quadrimoteur militaire américain du type « WV 2 Constellation » s'est écrasé au sol environ 15 km de Munich : au moins 26 soldats américains ont été tués. L'appareil, basé à Rote, en Espagne, faisait un vol de routine. NOTRE BELINO montre des membres des équipes de sauvetage dans les débris de l'avion.